

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES CANADA LABORATOIRES - MODERNISATION DU MONTE-CHARGE (CNR PROJET #5813) 100, PROMENADE SUSSEX, OTTAWA ONTARIO ÉMIS POUR SOUMISSION - 21 FÉVRIER 2020

CARACTÉRISTIQUES :

CONDITIONS GÉNÉRALES

COORDONNER L'AVANCEMENT DES TRAVAUX, LES HORAIRES, LE DÉPÔT DES DOCUMENTS REQUIS, L'UTILISATION DU SITE, LES SERVICES TEMPORAIRES, LES AIRES DE TRAVAIL, ET LES SERVICES ANSI QUE LE TRAVAIL, DES AUTRES CORPS DE MÉTIERS AFIN D'ASSURER QUE LE TRAVAIL EST EFFECTUÉ DE MANIÈRE EFFICACE ET SANS CONFLIT ENTRE LES DIVERS CORPS DE MÉTIERS. DÉTERMINER AVEC LES PERSONNES CONCERNÉES L'ENDROIT OÙ SERONT INSTALLÉES LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES. INFORMER LE CONSULTANT EN CAS DE CONTRADICTIONS. COORDONNER AVEC LES AUTRES CORPS DE MÉTIER LES TRAVAUX DE FIN DE CHANTIER ET LE NETTOYAGE AFIN DE BIEN REMPLIR LES EXIGENCES DU CONTRAT.

SOUMETTRE AU CONSULTANT POUR RÉVISION : LES DESSINS D'ATELIER, LES FICHES TECHNIQUES ET ÉCHANTILLONS ÉNUMÉRÉS DANS LE DEVIS DU MONTE-CHARGE. TOUT DOCUMENT SOUMIS AU CONSULTANT POUR RÉVISION QUI NE PORTE PAS LE SCEAU D'UN INGÉNIEUR PROFESSIONNEL SERA RETOURNÉ SANS ÊTRE COMMENTÉ. L'ENTREPRENEUR DE VRA VERIFIER SUR PLACE LES MESURES ET LES CRITÈRES. VERIFIER CHAQUE DOCUMENT SOUMIS AFIN QU'ILS SOIENT CONFORMES AUX DEVIS.

UTILISER DES PRODUITS, MATÉRIEAUX, ÉQUIPEMENT ET COMPOSANTES NEUVES, DE QUALITÉ ET SANS DÉFECTUOSITÉ. EXÉCUTER LES TRAVAUX SELON LES EXIGENCES LES PLUS STRICTES DES CODES EN VIGUEUR ET SELON LES RÈGLES DE L'ART. LES TRAVAUX SERONT EXÉCUTÉS PAR LES CORPS DE MÉTIERS APPROPRIÉS. S'IL Y A UN CONFLIT ENTRE LES PRODUITS, MATÉRIEAUX, ÉQUIPEMENT ET COMPOSANTES REÇUES AU CHANTIER ET LES EXIGENCES DES PLANS ET DEVIS, LE CONSULTANT DOIT EN ÊTRE IMMÉDIATEMENT INFORMÉ ET LES TRAVAUX SERONT À L'ARRÊT TANT ET AUSSI LONGTEMPS QUE LE CONSULTANT N'AURA PAS RENDU SA DÉCISION.

EXAMINER LES CONDITIONS DANS LESQUELLES LES TRAVAUX SONT EXÉCUTÉS ET AVISER LE CONSULTANT PAR ÉCRIT SI LES CONDITIONS EXISTANTES PEUVENT RALENTIR OU EMPÊCHER LES TRAVAUX. EXAMINER LE CHANTIER ET LES SUBSTRATS ET LES SUBSTRATS SONT ACCEPTABLES. S'ASSURER QUE LES SUBSTRATS POURRONT SUPPORTER LES SUPPORTS STRUCTURAUX OU LES ATTACHE QUI Y SERONT FIXÉS LORS DES TRAVAUX. VALIDER LES CONDITIONS AVANT DE DÉBUTER TOUT TRAVAIL. LIÉ AUX DIVERSES SECTION DES DEVIS APPLICABLES. VÉRIFIER QUE LES SERVICES (ÉLECTRICITÉ, EAU COURANTE, ETC.) SOIENT DISPONIBLES, SONT ACCESSIBLES AUX ENDROITS REQUIS ET ADEQUATS. NE PROCÉDER À AUCUN TRAVAIL TANT ET AUSSI LONGTEMPS QUE LES CONDITIONS NE SONT PAS OPTIMALES. LE DÉBUT DES TRAVAUX SERVIRA DE PREUVE QUE LES CONDITIONS ACTUELLES DU SITE SONT ACCEPTABLES.

L'ENTREPRENEUR SERA TENU DE GARDER LES AIRES DE TRAVAIL PROPRES. LE CONSULTANT PEUT RÉALISER UNE INSPECTION DES LIEUX AFIN DE VALIDER QUE L'ENTREPRENEUR RESPECTE CETTE CONDITION. UTILISER LES PRODUITS NETTOYANTS RECOMMANDÉS PAR LES DIVERS FABRICANTS. UTILISER LES PRODUITS NETTOYANTS UNIQUEMENT SUR LES SURFACES RECOMMANDÉES PAR LE FABRICANT DUDIT PRODUIT NETTOYANT. NETTOYER LES SURFACES FINIES AFIN QUELLES SOIENT LIBRES DE TOUTE TACHE OU SALETÉ. LES SURFACES FINIES DEVRONT ÊTRE NETTOYANTS EN UTILISANT DES PRODUITS NETTOYANTS RECOMMANDÉS POUR LE TYPE DE SURFACE FINIE.

TRAVAUX DE DÉMOLITION PARTIELLE :

EFFECTUER LES TRAVAUX DE DÉMOLITION EN CONFORMITÉ AVEC LA PARTIE 8, MESURES DE SÉCURITÉ SUR LES SITES DE CONSTRUCTION OU DE DÉMOLITION, DU CODE NATIONAL DU BÂTIMENT ET DES RÈGLES ET RÉGLEMENTS PROVINCIAUX APPLICABLES. LA DÉMOLITION DES SURFACES OÙ IL Y AURAIT PRÉSENCE D'AMIANTE APPLIQUÉ PAR PULVÉRISATION OU À LA TRUJELLE PEUVENT COMPORTER DES RISQUES POUR LA SANTÉ. SI L'ENTREPRENEUR DÉCOUVRE DE L'AMIANTE, LE TRAVAIL DE VRA IMMÉDIATEMENT ÊTRE ARRÊTÉ ET LE CONSULTANT DOIT EN ÊTRE INFORMÉ DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS. PRÉVENIR TOUT PROPAGATION DANS LES ESPACES ENVIRONNANTS DURANT LES TRAVAUX. FOURNIR L'ÉQUIPEMENT REQUIS POUR LIMITER LA PROPAGATION DU BRUIT, DE LA POUSSIÈRE ET D'ODOR AFIN DE NE PAS INCOMMODER LA POPULATION DE L'ÉDIFICE. FOURNIR DES ÉCRANS TEMPORAIRES POUR LIMITER LA PROPAGATION DE LA POUSSIÈRE. AVISER LE CONSULTANT ET LE REPRÉSENTANT DU PROPRIÉTAIRE AVANT DE BLOQUER L'ACCÈS À L'IMMEUBLE OU D'INTERROMPRE L'UN OU L'AUTRE DES SERVICES DE L'IMMEUBLE. OBTENIR LA PERMISSION DU REPRÉSENTANT DU PROPRIÉTAIRE AVANT TOUT TRAVAIL DE CAROTTAGE OU TOUTE COUPE D'UNE DALLE DE BÉTON POUR Y PASSER DE LA FILERIE OU DES TUYAUX. TEL QU'INDIQUÉ SUR LES DESSINS D'ATELIER, ANALYSER LA DALLE AVANT TOUT TRAVAIL DE CAROTTAGE.

VALIDER SUR PLACE LES CONDITIONS EXISTANTES DE LA STRUCTURE MÉTALLIQUE ET CE À TOUTS LES ÉTAGES AFIN DE GARANTIR QUE LES STRUCTURES CONSERVENT LEUR INTÉGRITÉ UNE FOIS LES TRAVAUX DE DÉMOLITION ET D'ENLÈVEMENT D'ÉQUIPEMENT SONT COMPLÉTÉS.

DESSINS D'ATELIER :

L'ENTREPRENEUR DE VRA SOUMETTRE POUR APPROBATION DES PLANS SCÉLLÉS PAR UN INGÉNIEUR EN STRUCTURE DÉTENTEUR D'UNE LICENCE DE LA PROVINCE DE L'ONTARIO POUR TOUT TRAVAIL TOUCHANT LA STRUCTURE D'ACIER. LES DESSINS D'ATELIER DEVRONT ÊTRE RÉALISÉS SUITE À L'EXAMEN DES CONDITIONS DU CHANTIER. L'ENTREPRENEUR DE VRA COORDONNER SES TRAVAUX AVEC L'ENTREPRENEUR EN ASCENSEURS.

L'ENTREPRENEUR EN ASCENSEURS DE VRA SOUMETTRE POUR APPROBATION LES DESSINS D'ATELIER POUR LA CABINE DU MONTE-CHARGE, SOIT LA COQUILLE, LES FINITIONS INTÉRIEURES, L'AFFICHAGE ET TOUT ÉLÉMENT LIÉ AU FONCTIONNEMENT DU MONTE-CHARGE. VOIR LE DEVIS D'ASCENSEUR.

MAÇONNERIE - NETTOYAGE ET RAGRÉAGE

LES TRAVAUX DE NETTOYAGE ET DE RAGRÉAGE SONT INCLUS DANS LE PRÉSENT MANDAT. REMETTRE À NEUF TOUTE SURFACE DE MAÇONNERIE ET REMPLACER OU RÉPARER AU BESOIN LES BRIQUES, LE MORTIER, LES ATTACHES ET LA FINITION, SI DE NOUVELLES BRIQUES SONT INSTALLÉES, ELLES DEVRONT ÊTRE DE COULEUR ET DE TEXTURE IDENTIQUES. VALIDER SUR PLACE LES TRAVAUX DE MAÇONNERIE À RÉALISER SUITE À L'ENLÈVEMENT DES POSTES D'APPELS PERSONS AFIN DE VALIDER LES TRAVAUX DE RAGRÉAGE À RÉALISER.

SCÉLLANT POUR JOINTS :

EN CONFORMITÉ AVEC LES AUTRES PLANS ET DEVIS, UTILISER DES PRODUITS À FAIBLE ODEUR ET NON-CANCÉRIGÈNES LÀ OÙ ILS SONT DISPONIBLES. SUIVRE LES SUIVRE LES DIRECTIVES ET LES RECOMMANDATIONS DU FABRICANT QUANT À LA TEMPÉRATURE AMBIANTE, LES TAUX D'HUMIDITÉ ET LA MOISSURE DANS LE SUBSTRAT LORS DE L'UTILISATION ET AU TEMPS DE DURCISSEMENT DE LEUR PRODUIT.

GARANTIR QUE LES TRAVAUX DE CALFEUTRAGE NE PRÉSENTERA PAS DE RISQUE DE COULER, CRAQUER, S'EFFRITER, DE FONDRE, DE RÉTRÉCIR, D'AVOIR DES BULLES D'AIR OU UNE PERTE D'ADHÉSION POUR AU MOINS CINQ (5) ANS.

SCÉLLANT :

UTILISER UN SCÉLLANT DE MARQUE « TREMFLEX » 834 EN ACRYLIQUE DE LATEX SILICONÉE OU TOUT ÉQUIVALENT QUI RÉPOND AUX NORMES CANCGSB-19-17 ET ASTM C834.

BÉTON (TYPE N)

UTILISER UN BÉTON À BASE DE CIMENT À L'ÉPREUVE DU RÉTRÉCISSEMENT, POUR UNE APPLICATION DE GRANDE PRÉCISION ET DE TYPE « PORTLAND ». NE PAS AJOUTER DE PLASTIFIANTS, D'ACÉLÉRATEURS OU TOUT ADDITIF À LA MIXTURE.

EN CONFORMITÉ AVEC LES AUTRES PLANS ET DEVIS, UTILISER DES PRODUITS À FAIBLE ODEUR ET NON-CANCÉRIGÈNES LÀ OÙ ILS SONT DISPONIBLES. SUIVRE LES SUIVRE LES DIRECTIVES ET LES RECOMMANDATIONS DU FABRICANT QUANT À LA TEMPÉRATURE AMBIANTE, LES TAUX D'HUMIDITÉ ET LA MOISSURE DANS LE SUBSTRAT LORS DE L'UTILISATION ET AU TEMPS DE DURCISSEMENT DE LEUR PRODUIT.

LE FABRICANT DU PRODUIT DOIT AVOIR AU MOINS 5 ANS D'EXPÉRIENCE DANS LA FABRICATION DU PRODUIT UTILISÉ. L'INSTALLATEUR DU PRODUIT DOIT AVOIR AU MOINS 2 ANS D'EXPÉRIENCE AVEC LE PRODUIT UTILISÉ OU TOUT PRODUIT SIMILAIRE.

LES BÉTONS UTILISÉS DEVRONT RÉPONDRE À LA NORME CSA A23.1. SUIVRE LES RECOMMANDATIONS D'INSTALLATION DU FABRICANT. UTILISER DES COULIS QUI RÉPONDENT À LA NORME ASTM C1107 / CRD C621.

PEINTURE :

CETTE SECTION DÉCRIT LA MAIN-D'ŒUVRE, LES TRAVAUX, LES ÉQUIPEMENTS ET LES SERVICES REQUIS ET LES TRAVAUX DE PEINTURE SE FERONT EN CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES DU MANUEL DE L'OPCA. LES TRAVAUX DE PEINTURE SERONT EFFECTUÉS PAR UN ENTREPRENEUR AYANT AU MOINS CINQ (5) ANS D'EXPÉRIENCE EN TRAVAUX DE PEINTURE SIMILAIRES À CEUX REQUIS DANS LE CADRE DE CE PROJET.

IMMÉDIATEMENT AVISER LE CONSULTANT EN CAS D'INCOMPATIBILITÉ ENTRE LE TYPE DE PEINTURE REQUIS ET LES SUBSTRATS SUR LESQUELS LA PEINTURE SERA APPLIQUÉE. NE PAS ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE PEINTURE AVANT D'AVOIR EU DES DIRECTIVES DE LA PART DE L'ARCHITECTE.

NE PAS EFFECTUER DE TRAVAUX DE PEINTURE DANS UNE AIRE OÙ IL Y A UNE GÉNÉRATION IMPORTANTE DE POUSSIÈRE. SI TEL EST LE CAS, RETIRER TOUTE LA POUSSIÈRE PRÉSENTE AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE PEINTURE. NE PAS APPLIQUER DE PEINTURE SI LA TEMPÉRATURE DE LA SURFACE OU DE L'AIR AMBIANT EST SOUS LES 5° CELSIUS (40° F). LA TEMPÉRATURE AMBIANTE POUR TOUT TRAVAIL DE PEINTURE INTÉRIEUR DE VRA ÊTRE SUPÉRIEURE À 7°C (45°F).

AU BESOIN, FOURNIR UNE SOURCE DE CHALEUR TEMPORAIRE AFIN DE MAINTENIR LA TEMPÉRATURE AMBIANTE REQUISE POUR AU MOINS 24 HEURES AVANT ET 24 HEURES APRÈS LES TRAVAUX DE PEINTURE. NE PAS APPLIQUER DE PEINTURE SI LE TAUX D'HUMIDITÉ AMBIANT EST SUPÉRIEUR À 85%. FOURNIR LA VENTILATION ADEQUATE.

PRODUITS APPROUVÉS : DANS LE CADRE DE CE PROJET, UTILISER SEULEMENT DES PEINTURES ET TEINTURES QUI SE RETROUVENT SUR LA LISTE DES PRODUITS APPROUVÉS PAR L'OPCA DE L'ONTARIO. LES PEINTURES ET MATÉRIEAUX POUR CHAQUE COUCHE APPLIQUÉ PROVIENDRONT DU MÊME FABRICANT.

CLIENT:
PRIESTMAN NEILSON & ASSOCIÉS
160 PASEO PRIVATE
NEPEAN, ON K2G 4N6

ARCHITECTE:
ALCAIDE WEBSTER ARCHITECTS INC
202-1320 AVENUE CARLING
OTTAWA, ON K1Z 7K8

INGÉNIEUR EN STRUCTURE:
LEIBE ENGINEERING ASSOC.
201-22 PROMENADE ANTARES
OTTAWA, ON K2E 726

DESSINS D'ARCHITECTURE

S813 - A0 PAGE TITRE, DEVIS
S813 - A00 PLAN CONTEXTUEL, PLAN DE DÉMOLITION
S813 - A0S0 SECTIONS DÉMOLITION
S813 - A100 NOUVELLE CONSTRUCTION - DÉTAILS, ÉLEVATION INTÉRIÈRE
S813 - A101 NOUVELLE CONSTRUCTION - DÉTAILS

DESSINS STRUCTURE

1. LES NOTES ET LE DESIGN CONCERNANT LA STRUCTURE PROVIENNENT DE LEIBE ENGINEERING & ASSOCIATES. TOUTE MODIFICATION À LA STRUCTURE DOIT FAIRE L'OBJET D'UNE DEMANDE D'APPROBATION. LES DESSINS D'APPROBATION DEVRONT ÊTRE SCÉLLÉS PAR UN INGÉNIEUR PROFESSIONNEL DÉTENTEUR D'UNE LICENCE ÉMISE PAR LA PROVINCE DE L'ONTARIO.

NOTES ET GÉNÉRALITÉS

- DURANT LES TRAVAUX, TOUTS LES MURS DU PÉRIMÈTRE CONCERNÉ DEVRONT DEMEURER PROTÉGÉS. LES ENTREPRENEURS DEVRONT VEILLER À GARDER LES ENDROITS ENVIRONNANTS LIBRE DE TOUTS REBUTS ET DE LES PROTÉGER DE LA POUSSIÈRE DURANT LES TRAVAUX DE DÉMOLITION.
- AUCUNE MODIFICATION À LA STRUCTURE DES PLANCHERS NE SERA PERMISE. TOUTS LES TRAVAUX DE FINITION DEVRONT ÊTRE EXÉCUTÉS SUR LA STRUCTURE DU PLANCHER EXISTANTE. AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX, VÉRIFIER LES CONDITIONS DU CHANTIER À TOUTS LES ÉTAGES QUANT AUX POUTRES DE MÉTAL AFIN DE S'ASSURER QUE LA STRUCTURE NE SERA PAS ALTÉRÉE PAR LES TRAVAUX DE DÉMOLITION OU PAR L'ENLÈVEMENT DES ÉQUIPEMENTS D'ASCENSEUR.
- L'ENTREPRENEUR DE VRA PROCÉDER AU RAGRÉAGE DE TOUT GYPSE OU AUTRE SURFACE ENDOMMAGÉE PAR LES TRAVAUX S'ASSURANT DE LAISSER LES SURFACES LISSES AFIN D'APPLIQUER LA FINITION REQUISE. TOUT TRAVAIL DE RAGRÉAGE SUR LES MURS, PLANCHERS OU PLAFONDS DE VRA ÊTRE IDENTIQUE AUX FINIS D'ORIGINE ET AUX FINIS RETROUVÉS DANS L'ÉDIFICE.
- AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DE VRA CONSULTER LE PROPRIÉTAIRE OU SON REPRÉSENTANT QUANT AUX SYSTÈMES PRÉSENTÉMENT EN PLACE DANS L'ÉDIFICE ET VALIDER S'ILS DOIVENT ÊTRE DÉPLACÉS OU RETIRÉS AU PRÉALABLE.
- L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTS LES DESSINS ET DEVIS AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE DÉMOLITION. TOUTE ERREUR, OMISSION OU AMBIGUÏTÉ DE VRA ÊTRE IMMÉDIATEMENT COMMUNIQUÉE AU PROPRIÉTAIRE OU SON REPRÉSENTANT ET AU CONSULTANT.
- INSTALLER LES CADRES PALIERS EN CONFORMITÉ AVEC LES RECOMMANDATIONS DU FABRICANT. S'ASSURER QUE LES DÉGAGEMENTS REQUIS POUR LES CADRES ET LES ÉQUIPEMENTS DE PORTES RESPECTENT LES DONNÉES INDIQUÉES SUR LES DESSINS D'ATELIER.
- S'ASSURER QUE L'INSTALLATION DES GUIDES ET DE LA CABINE DE L'ASCENSEUR RESPECTE LES DÉGAGEMENTS REQUIS POUR UNE OPÉRATION UTILISANT DES PORTES À OUVERTURE VERTICALE. CONFIRMER SUR PLACE LES DIMENSIONS EXISTANTES DE LA GAINÉ AVANT DE LES TRANSMETTRE AU FABRICANT DE L'ASCENSEUR AFIN DE S'ASSURER QUE TOUTS LES DÉGAGEMENTS REQUIS SONT RESPECTÉS QUANT AU DÉPLACEMENT DE LA PLATEFORME ET À L'OPÉRATION DES PORTES À OUVERTURE VERTICALE.
- APPORTER UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX ÉLÉMENTS COSMÉTIQUES DES CADRES DE PORTES, DES PORTES ET DES MURS ADJACENTS ET TOUT AUTRE ÉLÉMENTS LORS DES TRAVAUX DE DÉMOLITION ET D'INSTALLATION AFIN DE PRÉSERVER L'INTÉGRITÉ DU DESIGN DE L'ÉDIFICE.

PROTÉGER LES SURFACES QUI NE SERONT PAS PEINTES DES ÉCLABOUSSURES. RAGRÉER ET REMETTRE À NEUF TOUTES LES SURFACES. FOURNIR ET INSTALLER LES TOILES DE PROTECTION REQUISES ET TOUT AUTRE ÉQUIPEMENT REQUIS POUR PROTÉGER LES AIRES ENVIRONNANTES DES ÉCLABOUSSURES.

FORMULATION DES PEINTURES DE FINITION : LES FORMULATIONS DES PEINTURES À UTILISER SONT POUR UNE APPLICATION INTÉRIÈRE OU EXTÉRIÈRE ET LES PRODUITS UTILISÉS ÊTRE DES PEINTURES ET TEINTURES QUI SE RETROUVENT SUR LA LISTE DES PRODUITS APPROUVÉS PAR L'OPCA DE L'ONTARIO.

FORMULATION DES PRODUITS DE FINITION : UTILISER UNE PEINTURE INTÉRIÈRE 4-B SUR LES SURFACES DE PLÂTRE ET DES PANNEAUX MURAUX QUI DEVRONT ÊTRE PEINTES. UTILISER DES PEINTURES DE GRADE SUPÉRIEUR, FINI SATIN ET DE COULEUR COQUILLE D'ŒUF SUR TOUTES PORTES ET CADRES DE PORTES.

POUR LES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUE OU AUTRES PANNEAUX, APPLIQUER UNE PEINTURE À L'ÉPREUVE DU FEU APPROUVÉE PAR LES AUTORITÉS COMPÉTENTES AYANT JURIDICTION. SUIVRE LES RECOMMANDATIONS DU FABRICANT.

PLANCHER D'ÉPOXY : EN CONFORMITÉ AVEC LES AUTRES DEVIS ET S'ILS SONT DISPONIBLES, UTILISER DANS LE CADRE DE CE PROJET DES PRODUITS D'ÉPOXY À FAIBLE ODEUR ET NON-CANCÉRIGÈNES. SUIVRE LES DIRECTIVES ET LES RECOMMANDATIONS DU FABRICANT QUANT À LA TEMPÉRATURE AMBIANTE, LES TAUX D'HUMIDITÉ ET LA MOISSURE DANS LE SUBSTRAT LORS DE L'UTILISATION DE LEUR PRODUIT. LE TEMPS DE DURCISSEMENT ET AUTRES CONSIDÉRATIONS POUR LA POSE DE CE PRODUIT.

LE FABRICANT DU PRODUIT DOIT AVOIR AU MOINS 5 ANS D'EXPÉRIENCE DANS LA FABRICATION DU PRODUIT UTILISÉ. L'INSTALLATEUR DU PRODUIT DOIT AVOIR AU MOINS 2 ANS D'EXPÉRIENCE AVEC LE PRODUIT UTILISÉ OU TOUT PRODUIT SIMILAIRE.

UTILISER DES TEINTURES POUR ÉPOXY AFIN DE GARANTIR UN HOMOGÉNÉITÉ AVEC LES PLANCHERS EXISTANTS. AVANT LES TRAVAUX, PRÉSENTER AU PROPRIÉTAIRE UN ÉCHANTILLON DU PRODUIT FINAL. L'ÉCHANTILLON DE VRA DÉMONSTRER LES TECHNIQUES D'APPLICATION.

PANNEAUX DE GYPSE : UTILISER DES PRODUITS CERTIFIÉS ULC. QUI RENCONTRENT LES EXIGENCES REQUISES EN MATIÈRE DE RÉSISTANCE AU FEU ET AU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT. INSTALLER LES PANNEAUX DE GYPSE SELON LES RECOMMANDATION DU FABRICANT OU SELON LA NORME ASTM C840. UTILISER LA TECHNIQUE LA PLUS STRICTE ENTRE LES DEUX.

ATTACHES ET ANCRAGES: UTILISER LE TYPES D'ATTACHES ET D'ANCRAGES CONÇUS POUR L'UTILISATION REQUISE ET INDIQUÉE. LES ATTACHES ET ANCRAGES SERONT ROBUSTES ET RÉSISTANTES À LA CORROSION ET UTILISERONT DES FIXATIONS DE GRADE SUFFISANT POUR SUPPORTER LA CHARGE REQUISE SANS DÉFAILLANCE. RESPECTER LES NORMES ÉTABLIES PAR LES AUTORITÉS COMPÉTENTES AYANT JURIDICTION SUR LES CHARGES IMPOSÉES PAR LES PLAFONDS ET SES COMPOSANTES.

GOUJON D'ACIER POUR PROFILÉS DE FOURRURE: À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, UTILISER DES GOUJONS DE 0,45 MM QUI RÉPONDENT AUX NORMES ASTM C645. LES GOUJONS DEVRONT SUPPORTER LA CHARGE PRESCRITE.

GÉNÉRAL: FOURNIR DES PANNEAUX DE GYPSE AYANT LES CARACTÉRISTIQUES ET LA TAILLE REQUISE AFIN DE LIMITER LES JOINTS À COLMATER DANS L'AIRE DES TRAVAUX. L'ÉPAISSEUR DES PANNEAUX FOURNIS SERA TELLE QU'INDIQUÉE. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, FOURNIR DES PANNEAUX CONFORMES À LA NORME ASTM C36.

ACCESSOIRES POUR UTILISATION INTÉRIÈRE: LES BAGUETTES D'ANGLE, LES CISAILLEURS DE RIVES ET LES JOINTS DEVRONT RÉPONDRE À LA NORME ASTM C1047. FOURNIR DES MATÉRIEAUX QUI SONT CONFORMES À LA NORME C475 ET SUIVRE LES RECOMMANDATIONS DU FABRICANT DES PRODUITS UTILISÉS.

EXAMINER TOUTS LES PLANS D'ARCHITECTURE ET TRAVAILLER DE CONCERT AVEC TOUTS LES CORPS DE MÉTIER AFIN DE DÉTERMINER LES DIMENSIONS DES OUVERTURES À RÉALISER, DES SUPPORTS À INSTALLER ET TOUT AUTRE TRAVAUX REQUIS DANS LE CADRE DU PROJET.

STRUCTURE D'ACIER :

TOUTS LES TRAVAUX SUR LA STRUCTURE D'ACIER SERONT EN CONFORMITÉ AVEC LES NORMES DE LA CSA G40.20-04 ET G40.21-04, GRADE 350W.

UTILISER DES MATÉRIEAUX POUR LA SOUDURE CONFORMES À LA NORME CSA W48.06

LES TRAVAUX DE SOUDURE SERONT RÉALISÉS PAR DES SOUDEURS ACCRÉDITÉS PAR LE BUREAU CANADIEN DE LA SOUDURE.

LES TRAVAUX DE SOUDURE SERONT RÉALISÉS EN CONFORMITÉ AVEC LA NORME CSA W59.03

TOUTE POUTRE STRUCTURALE EN ACIER SERA TRAITÉ EN USINE AVEC UNE COUCHE D'APPRÊT D'ALKYDE À L'ÉPREUVE DE LA CORROSION POUR STRUCTURES EN ACIER QUI RÉPONDRA À LA NORME CANCGSB 1-40-97

LE FABRICANT DES POUTRES D'ACIER DE VRA SOUMETTRE POUR APPROBATION DES DESSINS D'ATELIER BASÉ SUR LES DIMENSIONS OBTENUES AU CHANTIER.

TOUT TRAVAIL SUR LA STRUCTURE D'ACIER SERA EFFECTUÉ EN CONFORMITÉ AVEC LA NORME CSA S16.01.

MONTE-CHARGE :

L'INSTALLATION DE L'ENTRÉE PALIÈRE SERA EN CONFORMITÉ AVEC LES PLANS ET DEVIS FOURNIS PAR L'ENTREPRENEUR EN ASCENSEURS. L'ENTREPRENEUR SOUMETTRA POUR APPROBATION DES DESSINS D'ATELIER BASÉS SUR LES DIMENSIONS EXACTES PRISES AU CHANTIER.

AFFICHAGE LIÉ AU MONTE-CHARGE :

LES DIMENSIONS, LA POLICE DE CARACTÈRE ET LA TAILLE UTILISÉE SERA IDENTIQUE À CELLE UTILISÉE AILLEURS DANS L'ÉDIFICE. FOURNIR ET INSTALLER TOUT AFFICHAGE INDIQUÉ AUX DESSINS D'ATELIER.

PROTECTION SISMIQUE :

L'ENTREPRENEUR DE VRA FOURNIR DES PROTECTIONS SISMIQUES CONÇUES POUR RÉPONDRE AUX FORCES LATÉRALES EXERCÉES SUR LE MONTE-CHARGE, LE PLAFOND ET SON ARMATURE. LES COMPOSANTES MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUE ANSI QUE TOUT AUTRE ÉQUIPEMENT RELIÉ AU FONCTIONNEMENT DE L'APPAREIL ET CE, EN CONFORMITÉ AVEC LES NORMES DE LA DERNIÈRE VERSION DU CODE NATIONAL DU BÂTIMENT.

EN CASE D'AMBIGUÏTÉ ENTRE LA VERSION ANGLAISE ET LA VERSION FRANÇAIS DES PLANS ET DEVIS, LA VERSION ANGLAISE PRÉVAUT.



NOTES GÉNÉRALES

AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DE VRA CONFIRMER SUR PLACE LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS REQUIS. TOUTE ERREUR, OMISSION OU AMBIGUÏTÉ DE VRA ÊTRE IMMÉDIATEMENT COMMUNIQUÉE AU PROPRIÉTAIRE OU SON REPRÉSENTANT.

AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DE VRA VISITER LES LIEUX ET SE FAMILIARISER AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX À RÉALISER.

AFIN D'ÉVITER TOUT CONFLIT OU INTERFÉRENCE, TOUTS LES CORPS DE MÉTIERS DEVRONT TRAVAILLER DE CONCERT ET OBTENIR L'APPROBATION DU PROPRIÉTAIRE OU DE SON REPRÉSENTANT.

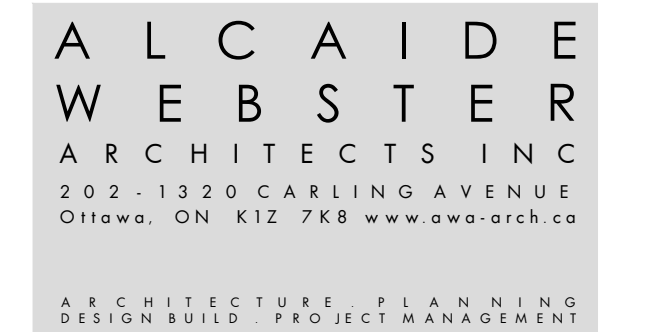
TOUTE ARRÊT OU INTERRUPTION DANS LES SERVICES DE L'ÉDIFICE DEVRONT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE PROPRIÉTAIRE OU SON REPRÉSENTANT.

TOUTE INSTALLATION SERA EFFECTUÉE EN CONFORMITÉ AVEC LES CODES, NORMES ET RÉGLEMENTS APPLICABLES.

À LA FIN DES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR PROCÉDERA AU RAGRÉAGE DE TOUTE SURFACE ENDOMMAGÉE PAR LES TRAVAUX.

L'ENTREPRENEUR PROTÈGERA LES ENVIRONS DE LA POUSSIÈRE ET VEILLERA À NE LAISSER AUCUN REBUTS. À LA FIN DES TRAVAUX, NETTOYER ET RAGRÉER TOUTES LES SURFACES.

stamp estompile stamp estompile

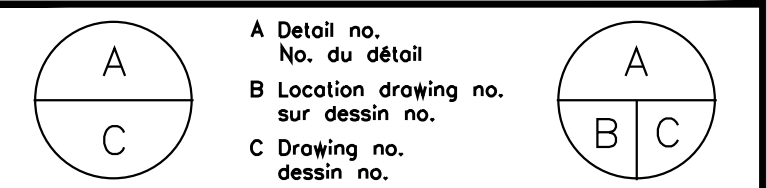


KEY PLAN PLAN CLÉ

No.	Date	Revision	By:	For:
4	21/02/2020	ÉMIS POUR SOUMISSION	MH	MH
3	20/12/2019	ÉMIS POUR RÉVISION 99%	MH	MH
2	12/11/2019	ÉMIS POUR RÉVISION 66%	MH	MH
1	22/10/2019	ÉMIS POUR RÉVISION	MH	MH

DATE D'IMPRESION

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité



project project

REPLACEMENT DU MONTE-CHARGE 'C' 100 PROMENADE SUSSEX

drawing dessin

DEVIS

designed conçu date date
VA/MH 02/21/2020

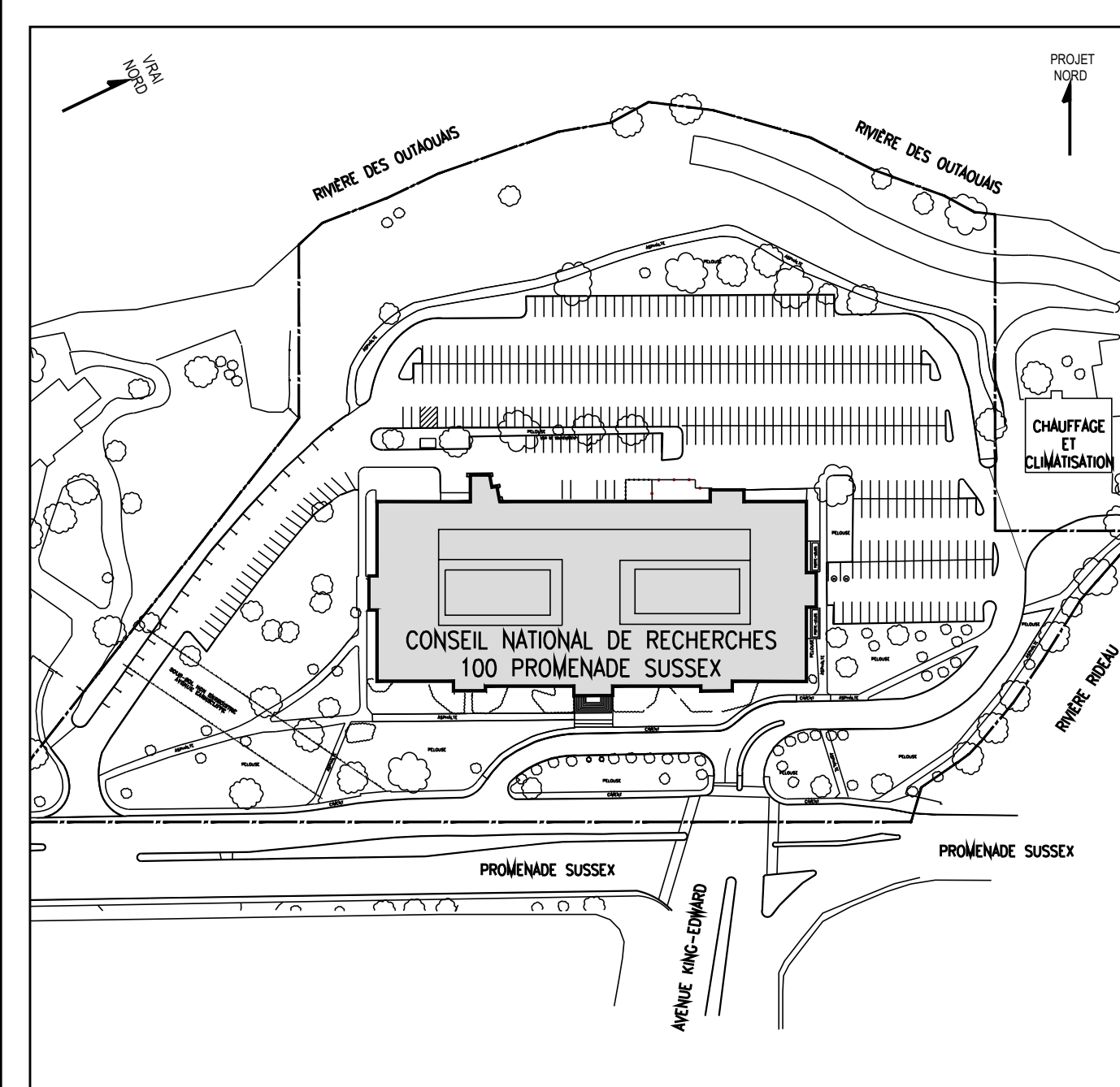
drawn dessiné scale échelle
MH TEL QUE NOTÉ

checked vérifié sheet of/de feuille
VA

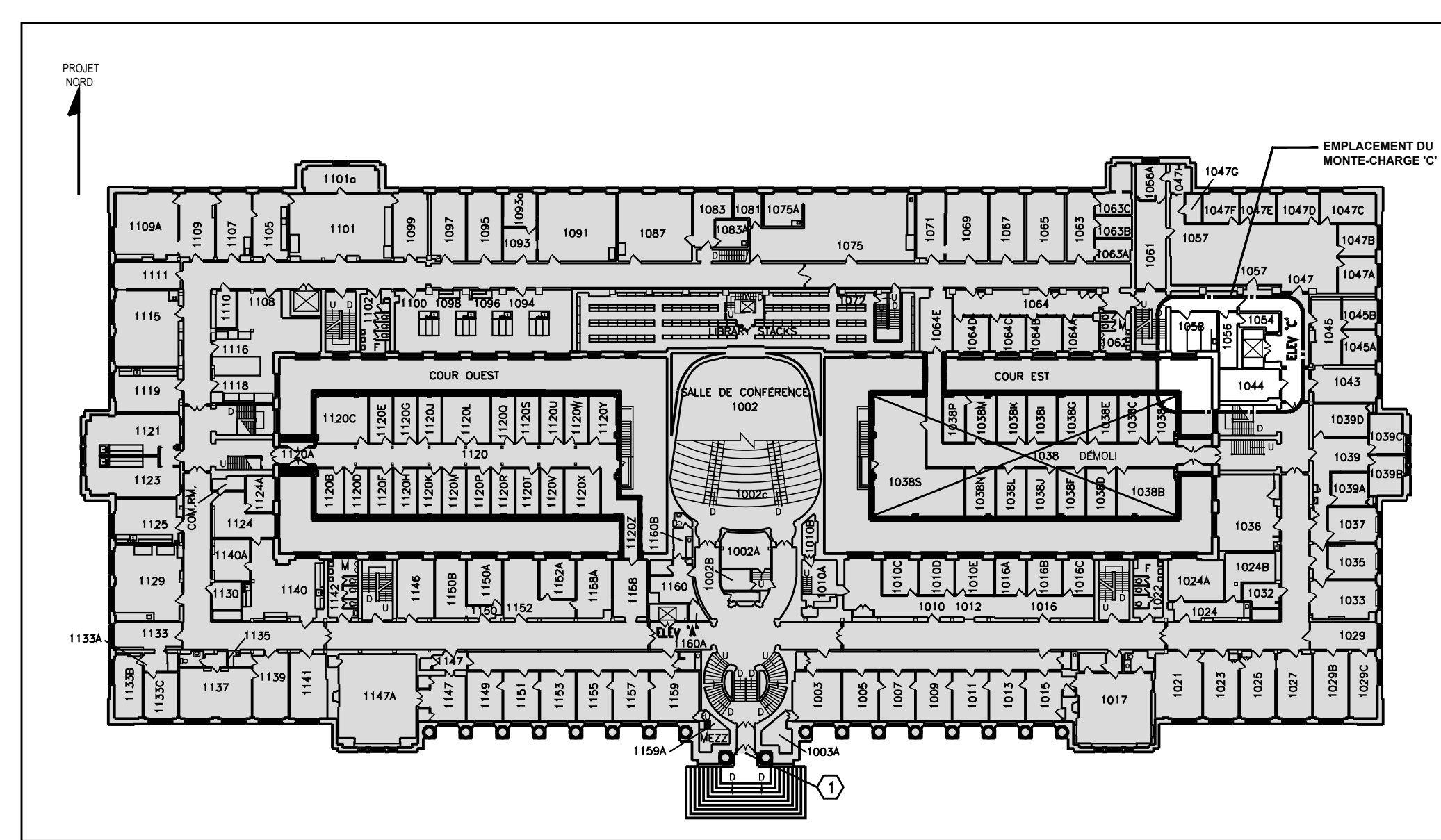
approved approuvé W.O.no. D.T.no.
VA

dwg.no. dessin no.

ACAD file: **5813-A0-F** fichier CDAO:



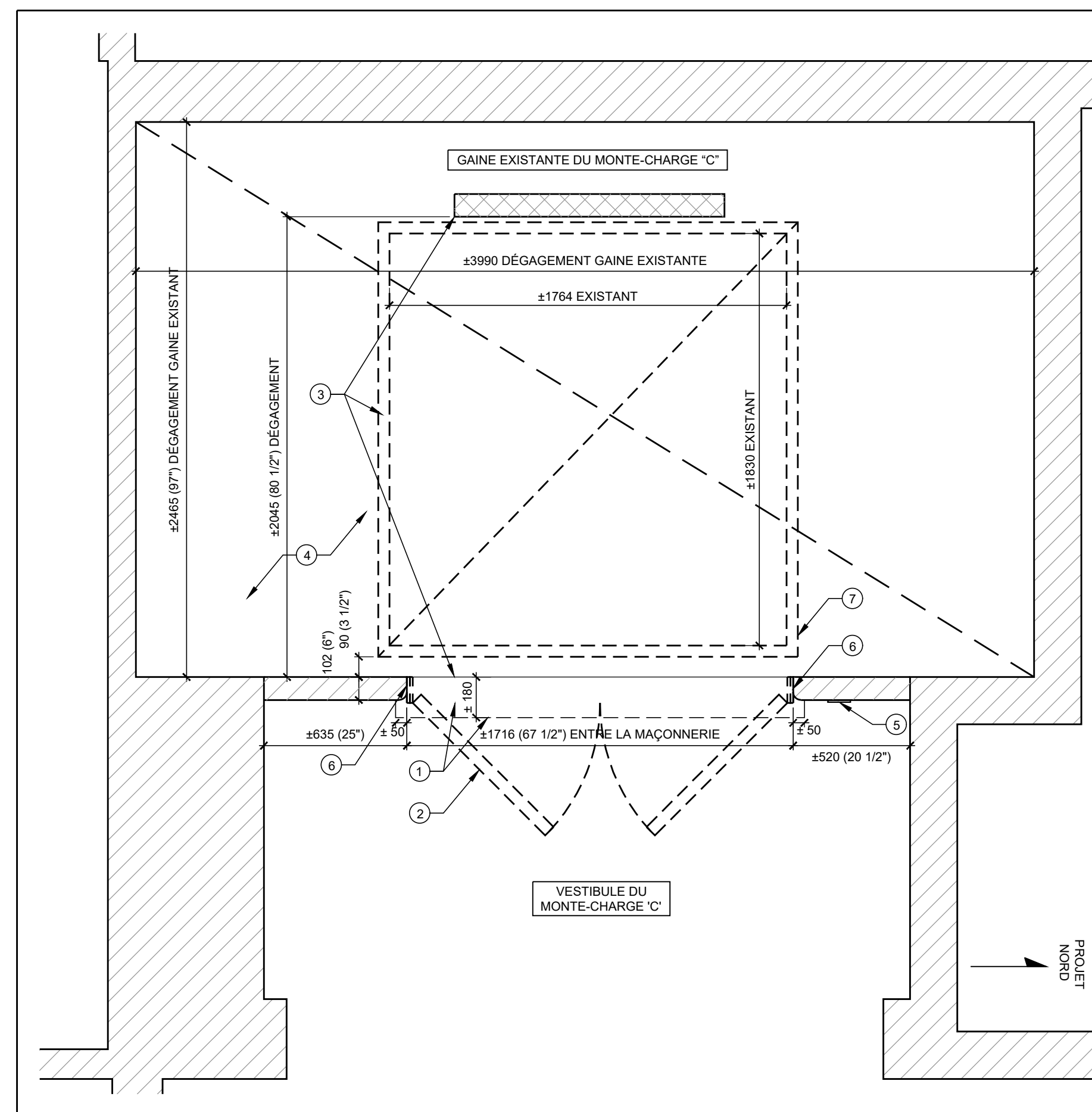
1 PLAN CONTEXTUEL
ÉCHELLE: PAS À L'ÉCHELLE



2 PLAN DE LOCALISATION – PLANCHER TYPIQUE
ÉCHELLE: PAS À L'ÉCHELLE

MONTE-CHARGE 'C' - NOTES DE DÉMOLITION:

- 1) A) ENLEVER LE SEUIL EXISTANT.
- B) RETIRER LE MINIMUM DE BLOCS DE TERRA COTTA EXISTANTS LA QUANTITÉ MINIMALE REQUISE DU FINI DE PLÂTRE POUR ACCOMMODER LA NOUVELLE ENTRÉE PALIÈRE, SEUIL ET LA POUTRE D'ACIER EN « L » INTÉGRÉE.
- C) ENLEVER LA DALLE DU PLANCHER DEVANT LE MONTE-CHARGE SUR TOUTE LA LARGEUR DE LA NOUVELLE ENTRÉE PALIÈRE JUSQU'À ENVIRON 185 MM DU BORD DE LA GAINÉ. CONFIRMER LES DIMENSIONS AU CHANTIER ET VALIDER LES INDICATIONS DES DESSINS D'ATELIER.
- D) AVANT D'ENLEVER LA DALLE DU PLANCHER, VALIDER QUE LA DALLE QUI DEMEURERA EN PLACE SERA BIEN SUPPORTÉE PAR LES SOLIVES DU PLANCHER.
- E) L'ENTREPRENEUR DEVRA IMMÉDIATEMENT COMMUNIQUER AU PROPRIÉTAIRE OU À SON REPRÉSENTANT TOUTE DÉCOUVERTE DE STRUCTURE D'ACIER INTÉGRÉE OU TOUTE INCONGRUITÉ AVEC LES DESSINS D'ATELIER OBSERVÉE DURANT LES TRAVAUX DE DÉMOLITION.
- F) AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX DE DÉMOLITION, VALIDER AUPRÈS SUR LES DESSINS D'ATELIER LA PROFONDEUR À ENLEVER.
- 2) L'ENTREPRENEUR ENLÈVERA LES PORTES, CADRES ET L'ENCADREMENT EXISTANT REQUIS AFIN D'ACCOMMODER LA NOUVELLE ENTRÉE PALIÈRE. REMETTRE LES PORTES AU CNRC AFIN QUELLES SOIENT ENTREPOSÉES. CONSERVER LES CADRES EXISTANTS ET PRENDRE LES PRÉCAUTIONS REQUISES AFIN DE NE PAS ENDOMMAGER LA FINITION DE TERRA COTTA. VALIDER LES DIMENSIONS SUR LES DESSINS D'ATELIER.
- 3) LA CABINE EXISTANTE DU MONTE-CHARGE SERA ENLEVÉE. AVANT DE PROCÉDER À L'INSTALLATION DE LA NOUVELLE CABINE, RÉVISER LES DIMENSIONS ET DÉGAGEMENTS ENTRE LA NOUVELLE CABINE ET LA PROJECTION DU SEUIL.
- 4) GAINÉ EXISTANTE ENTRE LE REZ-DE-CHAUSSEE ET LE TROISIÈME ÉTAGE - VOIR DEVIS ASCENSEUR POUR VALIDER QUEL ÉQUIPEMENT DE LA GAINÉ DOIT ÊTRE ENLEVÉ.
- 5) LE POSTE D'APPEL PALIER EXISTANT SERA ENLEVÉ. AU BESOIN, NETTOYER ET RAGRÉER LE MUR AVANT D'INSTALLER LE NOUVEAU POSTE D'APPEL. LA LIGNE DE CENTRE DU NOUVEAU POSTE D'APPEL DEVRA RESPECTER LES EXIGENCES DE LA NORME SANS BARRIÈRE DU CANADA. VALIDER SUR PLACE LES MESURES ET SOUMETTRE DES DESSINS D'ATELIER AU BESOIN.
- 6) AU BESOIN, NETTOYER ET RAGRÉER LE MUR DE MAÇONNERIE AU POURTOURS DE L'ENTRÉE PALIÈRE EN PRÉVISION DE L'INSTALLATION DE LA NOUVELLE ENTRÉE PALIÈRE.
- 7) MESURER SUR PLACE TOUTS POINTS DE PINCEMENT POTENTIELS LORS DE L'ENLEVEMENT DES ASSEMBLAGES ET VÉRIFIER LES CONDITIONS DU CHANTIER.



3 PLANCHER TYPIQUE (RDC, 1ER, 2E, ET 3E ÉTAGES) – DÉMOLITION
ÉCHELLE: 1:20

NOTES GÉNÉRALES

- AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DEVRA CONFIRMER SUR PLACE LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS REQUIS. TOUTE ERREUR, OMISSION OU AMBIGÜITÉ DEVRA ÊTRE IMMÉDIATEMENT COMMUNIQUÉE AU PROPRIÉTAIRE OU SON REPRÉSENTANT.
- AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DEVRA VISITER LES LIEUX ET SE FAMILIARISER AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX À RÉALISER.
- AFIN D'ÉVITER TOUT CONFLIT OU INTERFÉRENCE, TOUS LES CORPS DE MÉTIERS DEVRONT TRAVAILLER DE CONCERT ET OBTENIR L'APPROBATION DU PROPRIÉTAIRE OU DE SON REPRÉSENTANT.
- TOUTE ARRÊT OU INTERRUPTION DANS LES SERVICES DE L'ÉDIFICE DEVRONT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE PROPRIÉTAIRE OU SON REPRÉSENTANT.
- TOUTE INSTALLATION SERA EFFECTUÉE EN CONFORMITÉ AVEC LES CODES, NORMES ET RÈGLEMENTS APPLICABLES.
- À LA FIN DES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR PROCÉDERA AU RAGRÉAGE DE TOUTE SURFACE ENDOMMAGÉE PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR PROTÈGERA LES ENVIRONS DE LA POUSSIÈRE ET VEILLERA À NE LAISSER AUCUN REBUTS. À LA FIN DES TRAVAUX, NETTOYER ET RAGRÉER TOUTES LES SURFACES.

stomp	estompile	stomp	estompile
-------	-----------	-------	-----------

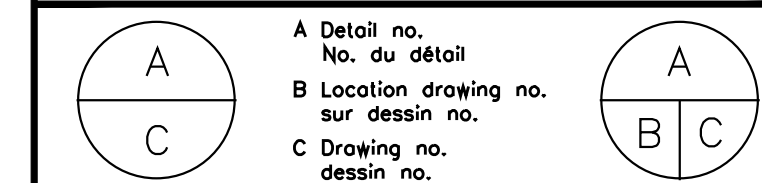
ALCAIDE WEBSTER
ARCHITECTS INC
202 - 1320 CARLING AVENUE
OTTAWA, ON K1Z 7K8 www.awa-arch.ca
ARCHITECTURE PLANNING
DESIGN BUILD PROJECT MANAGEMENT

KEY PLAN / PLAN CLÉ

No.	Date	Revision	By:	For:
4	21/02/2020	ÉMIS POUR SOUMISSION	MH	MH
3	20/12/2019	ÉMIS POUR RÉVISION 99%	MH	MH
2	12/11/2019	ÉMIS POUR RÉVISION 66%	MH	MH
1	22/10/2019	ÉMIS POUR RÉVISION	MH	MH

DATE D'IMPRESSION

- o Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- o Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité



project / projet
REPLACEMENT DU MONTE-CHARGE 'C'
100 PROMENADE SUSSEX

DÉMOLITION PLAN CONTEXTUEL

designed	conçu	date	date
VA/MH		02/21/2020	
drown	dessiné	scale	échelle
MH		TEL QUE NOTÉ	
checked	vérifié	sheet	feuille
VA		of/de	
approved	approuvé	W.O.no.	D.T.no.
VA			
dwg.no.	dessin no.	5813-A00-F	
ACAD file:	fichier CDAO:		

- AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DEVRA CONFIRMER SUR PLACE LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS REQUIS. TOUTE ERREUR, OMISSION OU AMBIGÜITÉ DEVRA ÊTRE IMMÉDIATEMENT COMMUNIQUÉE AU PROPRIÉTAIRE OU SON REPRÉSENTANT.
- AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DEVRA VISITER LES LIEUX ET SE FAMILIARISER AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX À RÉALISER.
- AFIN D'ÉVITER TOUT CONFLIT OU INTERFÉRENCE, TOUS LES CORPS DE MÉTIERS DEVRONT TRAVAILLER DE CONCERT ET OBTENIR L'APPROBATION DU PROPRIÉTAIRE OU DE SON REPRÉSENTANT.
- TOUTE ARRÊT OU INTERRUPTION DANS LES SERVICES DE L'ÉDIFICE DEVRONT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE PROPRIÉTAIRE OU SON REPRÉSENTANT.
- TOUTE INSTALLATION SERA EFFECTUÉE EN CONFORMITÉ AVEC LES CODES, NORMES ET RÈGLEMENTS APPLICABLES.
- À LA FIN DES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR PROCÉDERA AU RAGRÈGE DE TOUTE SURFACE ENDOMMAGÉE PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR PROTÈGERA LES ENVIRONS DE LA POUSSIÈRE ET VEILLERA À NE LAISSER AUCUN REBUTS. À LA FIN DES TRAVAUX, NETTOYER ET RAGRÈGER TOUTES LES SURFACES.

stamp estampille stamp estampille

No.	Date	Revision	By:	For:
4	21/02/2020	ÉMIS POUR SOUMISSION	MH	MH
3	20/12/2019	ÉMIS POUR RÉVISION 99%	MH	MH
2	12/11/2019	ÉMIS POUR RÉVISION 66%	MH	MH
1	22/10/2019	ÉMIS POUR RÉVISION	MH	MH

DATE D'IMPRESION

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité

A	Detail no.	A
B	No. du détail	B
C	Location drawing no. sur dessin no.	C
	Drawing no. dessin no.	

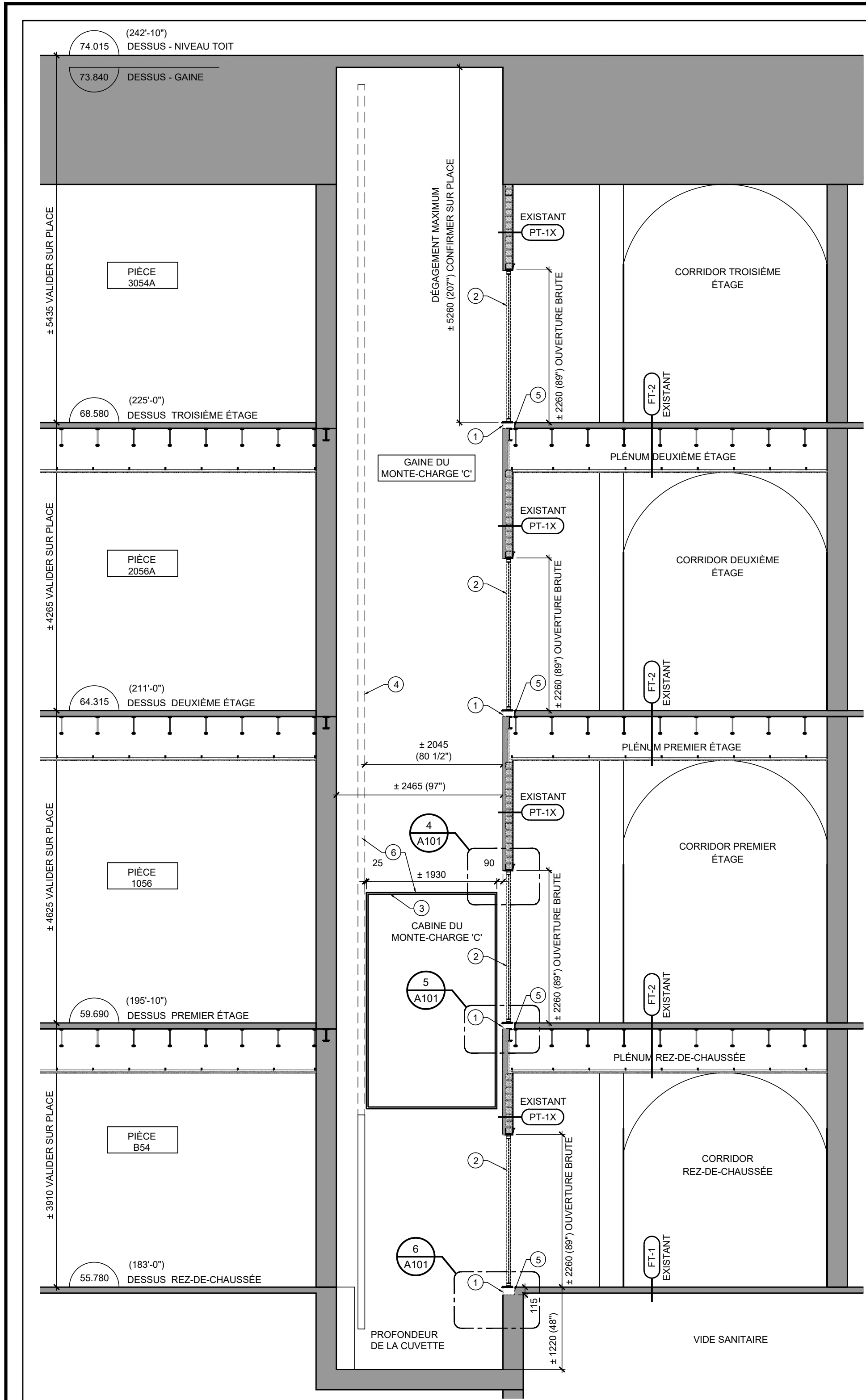
project projet

REPLACEMENT DU MONTE-CHARGE 'C'
 100 PROMENADE SUSSEX

drawing dessin

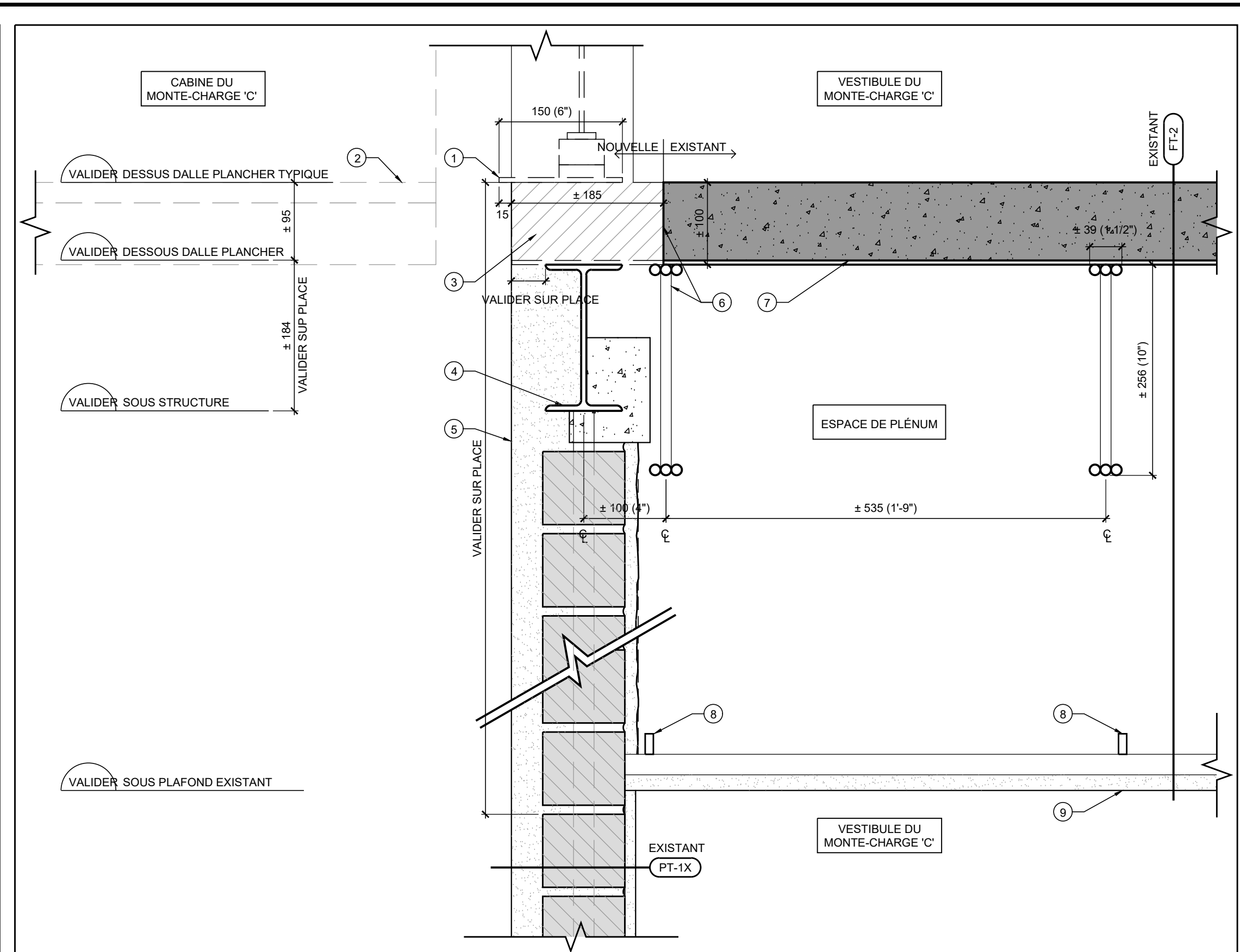
TRAVAUX DE DÉMOLITION

designed	conçu	date	date
VA/MH		02/21/2020	
drawn	dessiné	scale	échelle
MH		TEL QUE NOTÉ	
checked	vérifié	sheet	feuille
VA		of/de	
approved	approuvé	W.O.no.	D.T.no.
VA			
dwg.no.		dessin no.	
5813-A050-F			
ACAD file:		fichier CDAO:	

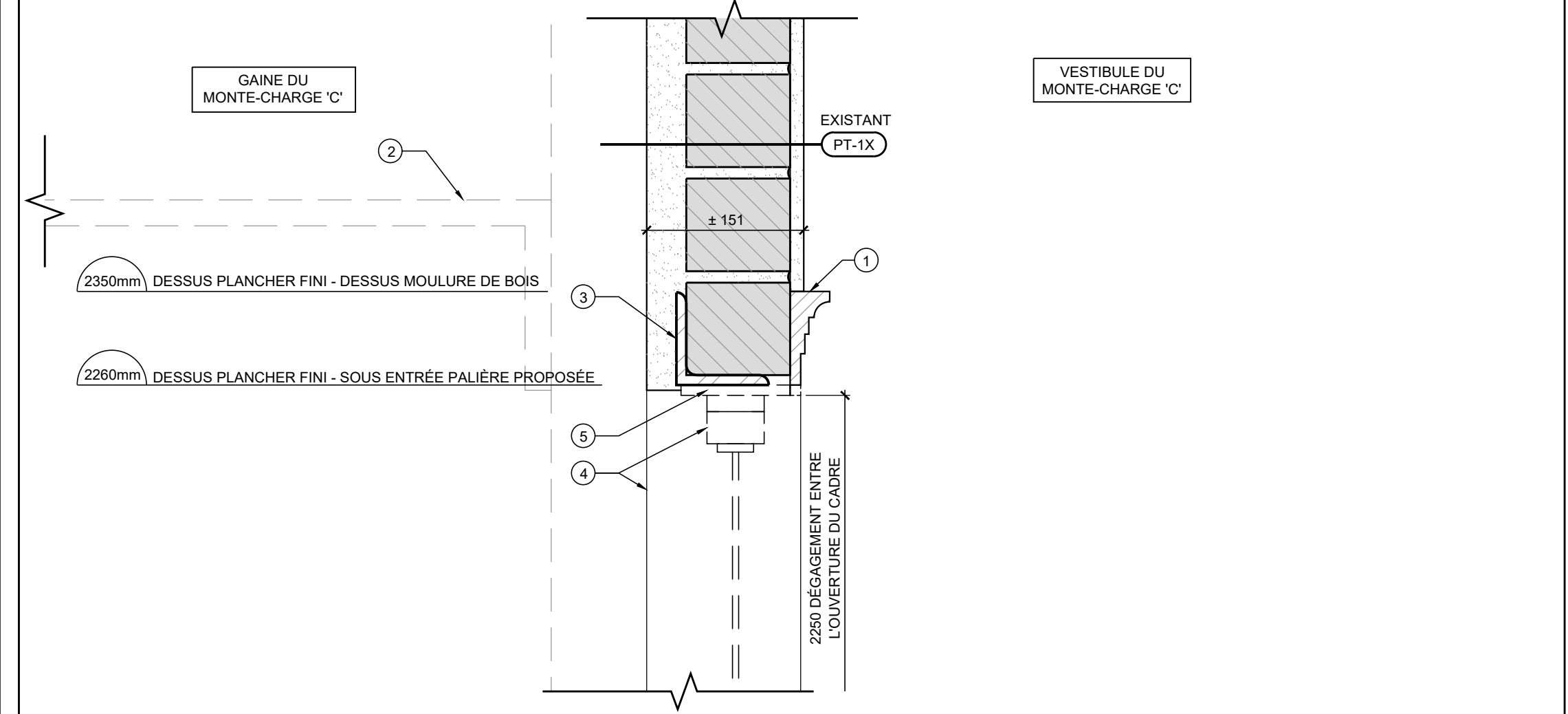


1 SECTION PARTIELLE DE L'ÉDIFICE - ÉLEVATION - DÉMOLITION
 ÉCHELLE: 1:50

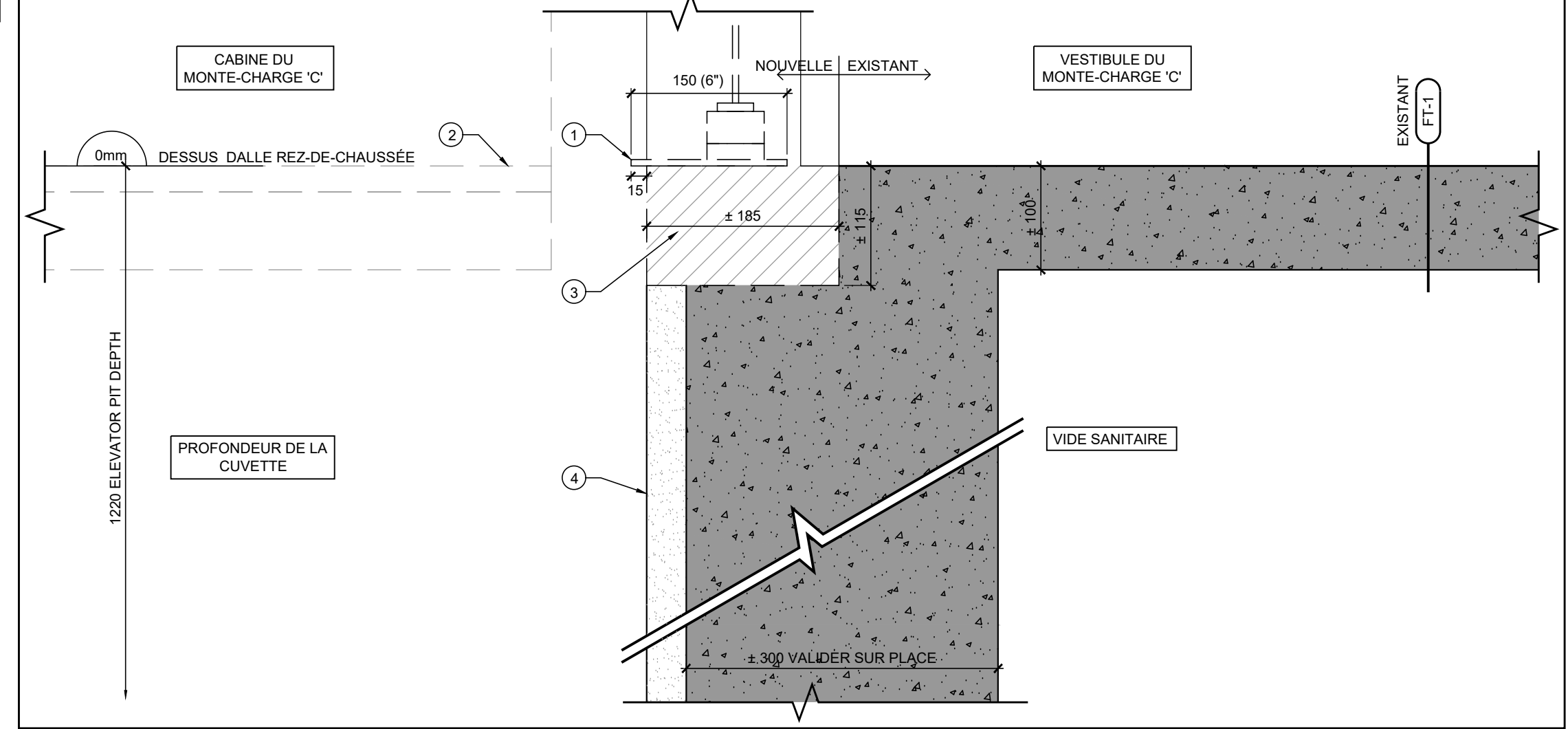
- MONTE-CHARGE 'C' - NOTES DESSINS DE DÉMOLITION**
- LE SEUIL EXISTANT SERA ENLEVÉ.
 - RETIRER LE MINIMUM DE BLOCS DE TERRA COTTA EXISTANTS LA QUANTITÉ MINIMALE REQUISE DU FINI DE PLÂTRE POUR ACCOMMODER LA NOUVELLE ENTRÉE PALIÈRE, SEUIL ET LA POUTRE D'ACIER EN « L » INTÉGRÉE.
 - ENLEVER LA DALLE DU PLANCHER DEVANT LE MONTE-CHARGE SUR TOUTE LA LARGEUR DE LA NOUVELLE ENTRÉE PALIÈRE JUSQU'À ENVIRON 185 MM DU BORD DE LA GAINÉ. CONFIRMER LES DIMENSIONS AU CHANTIER ET VALIDER LES INDICATIONS DES DESSINS D'ATELIER.
 - AVANT D'ENLEVER LA DALLE DU PLANCHER, VALIDER QUE LA DALLE QUI DEMEURERA EN PLACE SERA BIEN SUPPORTÉE PAR LES SOLIVES DU PLANCHER.
 - L'ENTREPRENEUR DEVRA IMMÉDIATEMENT COMMUNIQUER AU PROPRIÉTAIRE OU À SON REPRÉSENTANT TOUTE DÉCOUVERTE DE STRUCTURE D'ACIER INTÉGRÉE OU TOUTE INCONGRUITÉ AVEC LES DESSINS D'ATELIER OBSERVÉE DURANT LES TRAVAUX DE DÉMOLITION.
 - AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX DE DÉMOLITION, VALIDER AUPRÈS DES DESSINS D'ATELIER LA PROFONDEUR À ENLEVER.
 - L'ENTREPRENEUR ENLÈVERA LES PORTES EXISTANTES POUR LES REMETTRE AU CNRC AFIN QUE LES SOIENT ENTREPOSÉS. CONSERVER LES CADRES EXISTANTS ET PRENDRE LES PRÉCAUTIONS REQUISES AFIN DE NE PAS ENDOMMAGER LA FINITION DE TERRA COTTA.
 - LA CABINE EXISTANTE DU MONTE-CHARGE SERA ENLEVÉE. AVANT DE PROCÉDER À L'INSTALLATION DE LA NOUVELLE CABINE, RÉVISER LES DIMENSIONS ET DÉGAGEMENTS ENTRE LA NOUVELLE CABINE ET LA PROJECTION DU SEUIL.
 - GAINÉ EXISTANTE ENTRE LE REZ-DE-CHAUSSEE ET LE TROISIÈME ÉTAGE - VOIR DEVIS ASCENSEUR POUR VALIDER QUEL ÉQUIPEMENT DE LA GAINÉ DOIT ÊTRE ENLEVÉ.
 - NE PAS ENLEVER LA SOLIVE MÉTALLIQUE COURBÉE SITUÉE À 255 MM (10") S'ASSURER QUE LA DALLE QUI DEMEURERA EN PLACE SERA BIEN SUPPORTÉE PAR LES SOLIVES DU PLANCHER.
 - MESURER SUR PLACE TOUTS POINTS DE PINCEMENT POTENTIELS LORS DE L'ENLEVEMENT DES ASSEMBLAGES ET VÉRIFIER LES CONDITIONS DU CHANTIER.



2 MONTE-CHARGE 'C' - NOTES TYPIQUES DE DÉMOLITION
 ÉCHELLE: 1:5



3 MONTE-CHARGE 'C' - DÉTAILS DESSUS ENTRÉE PALIÈRE - DÉMOLITION
 ÉCHELLE: 1:5



4 MONTE-CHARGE 'C' - SEUIL DU REZ-DE-CHAUSSEE - DÉTAILS DÉMOLITION
 ÉCHELLE: 1:5

- MONTE-CHARGE 'C' - NOTES TYPIQUES DE DÉMOLITION:**
- PLAQUE D'ACIER DE 6" À ÊTRE ENLEVÉE.
 - CABINE EXISTANTE DU MONTE-CHARGE À ÊTRE ENLEVÉE AVANT L'INSTALLATION DE LA NOUVELLE CABINE. SE RÉFÉRER AUX DESSINS D'ATELIER - NOUVELLE CONSTRUCTION.
 - A) RETIRER LE MINIMUM DE BLOCS DE TERRA COTTA EXISTANTS LA QUANTITÉ MINIMALE REQUISE DU FINI DE PLÂTRE POUR ACCOMMODER LA NOUVELLE ENTRÉE PALIÈRE, SEUIL ET LA POUTRE D'ACIER EN « L » INTÉGRÉE.
 - B) ENLEVER LA DALLE DU PLANCHER DEVANT LE MONTE-CHARGE SUR TOUTE LA LARGEUR DE LA NOUVELLE ENTRÉE PALIÈRE JUSQU'À ENVIRON 185 MM DU BORD DE LA GAINÉ. CONFIRMER LES DIMENSIONS AU CHANTIER ET VALIDER LES INDICATIONS DES DESSINS D'ATELIER.
 - C) AVANT D'ENLEVER LA DALLE DU PLANCHER, VALIDER QUE LA DALLE QUI DEMEURERA EN PLACE SERA BIEN SUPPORTÉE PAR LES SOLIVES DU PLANCHER.
 - D) L'ENTREPRENEUR DEVRA IMMÉDIATEMENT COMMUNIQUER AU PROPRIÉTAIRE OU À SON REPRÉSENTANT TOUTE DÉCOUVERTE DE STRUCTURE D'ACIER INTÉGRÉE OU TOUTE INCONGRUITÉ AVEC LES DESSINS D'ATELIER OBSERVÉE DURANT LES TRAVAUX DE DÉMOLITION.
 - E) AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX DE DÉMOLITION, VALIDER SUR LES DESSINS D'ATELIER LA PROFONDEUR À ENLEVER.
 - NE PAS ENLEVER LA POUTRE D'ACIER INTÉGRÉE À L7X15,3 DANS LA DALLE DU PLANCHER.
 - NE PAS ENLEVER LA FINITION DE PLÂTRE EXISTANTE DANS LA GAINÉ DU MONTE-CHARGE.
 - NE PAS ENLEVER LA SOLIVE MÉTALLIQUE COURBÉE SITUÉE À 255mm (10"), S'ASSURER QUE LA DALLE QUI DEMEURERA EN PLACE SERA BIEN SUPPORTÉE PAR LES SOLIVES DU PLANCHER.
 - NE PAS ENLEVER LA PLAQUE DE MÉTAL ONDULÉ.
 - NE PAS ENLEVER LES RAILS DE MÉTAL QUI SUPPORTENT LE PLAFOND SUSPENDU / EN TOUR DE BARIL OU EN PLÂTRE DU PLANCHER INFÉRIEUR.
 - NE PAS ENLEVER LE PLAFOND EXISTANT.

- MONTE-CHARGE 'C' - NOTES DE DÉMOLITION:**
- VALIDER SUR PLACE LES DIMENSIONS DE LA SECTION DE LA MOULURE EN BOIS EXISTANTE À ÊTRE ENLEVÉE AFIN D'ACCOMMODER LA NOUVELLE ENTRÉE PALIÈRE. PRENDRE LES PRÉCAUTIONS REQUISES AFIN D'ENDOMMAGER LE MOINS POSSIBLE LA MOULURE QUI DEVRA RESTER EN PLACE ET DE CONSERVER L'INTÉGRITÉ ESTHÉTIQUE DE L'ENTRÉE PALIÈRE.
 - CABINE EXISTANTE DU MONTE-CHARGE À ÊTRE ENLEVÉE AVANT L'INSTALLATION DE LA NOUVELLE CABINE. VALIDER LES DÉGAGEMENTS ENTRE LA PLATEFORME ET LA PROJECTION DU SEUIL. VOIR DEVIS ASCENSEURS.
 - NE PAS ENLEVER LE LITEAU DE 3 1/2" X 3 1/2" X 3/8". VALIDER LES DÉGAGEMENTS AFIN D'ASSURER LE BIEN-ÊTRE DE L'ESPACE POUR L'INSTALLATION DE LA NOUVELLE ENTRÉE PALIÈRE.
 - L'ENTREPRENEUR ENLÈVERA LES PORTES, CADRES ET L'ENCADREMENT EXISTANT REQUIS AFIN D'ACCOMMODER LA NOUVELLE ENTRÉE PALIÈRE. REMETTRE LES PORTES AU CNRC AFIN QUE LES SOIENT ENTREPOSÉS. CONSERVER LES CADRES EXISTANTS ET PRENDRE LES PRÉCAUTIONS REQUISES AFIN DE NE PAS ENDOMMAGER LA FINITION DE TERRA COTTA. VALIDER LES DIMENSIONS AUPRÈS DES DESSINS D'ATELIER.
 - AU BESOIN, NETTOYER ET RAGRÈGER LE MUR DE MAÇONNERIE AU POURTOIRS DE L'ENTRÉE PALIÈRE EN PRÉVISION DE L'INSTALLATION DE LA NOUVELLE ENTRÉE PALIÈRE.

- MONTE-CHARGE 'C' - REZ-DE-CHAUSSEE - NOTES DÉMOLITION**
- PLAQUE D'ACIER DE 6" À ÊTRE ENLEVÉE.
 - CABINE EXISTANTE DU MONTE-CHARGE À ÊTRE ENLEVÉE AVANT L'INSTALLATION DE LA NOUVELLE CABINE. SE RÉFÉRER AUX DESSINS D'ATELIER - NOUVELLE CONSTRUCTION.
 - A) ENLEVER LA DALLE DU PLANCHER DEVANT LE MONTE-CHARGE SUR TOUTE LA LARGEUR DE LA NOUVELLE ENTRÉE PALIÈRE JUSQU'À ENVIRON 185 MM DU BORD DE LA GAINÉ. CONFIRMER LES DIMENSIONS AU CHANTIER ET VALIDER LES INDICATIONS DES DESSINS D'ATELIER.
 - B) L'ENTREPRENEUR DEVRA IMMÉDIATEMENT COMMUNIQUER AU PROPRIÉTAIRE OU À SON REPRÉSENTANT TOUTE DÉCOUVERTE DE STRUCTURE D'ACIER INTÉGRÉE OU TOUTE INCONGRUITÉ AVEC LES DESSINS D'ATELIER OBSERVÉE DURANT LES TRAVAUX DE DÉMOLITION.
 - C) AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX DE DÉMOLITION, VALIDER SUR LES DESSINS D'ATELIER LA PROFONDEUR À ENLEVER.
 - NE PAS ENLEVER LA FINITION DE PLÂTRE EXISTANTE DANS LA GAINÉ DU MONTE-CHARGE.

- AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DEVA CONFIRMER SUR PLACE LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS REQUIS. TOUTE ERREUR, OMISSION OU AMBIGÜITÉ DEVA ÊTRE IMMÉDIATEMENT COMMUNIQUÉE AU PROPRIÉTAIRE OU SON REPRÉSENTANT.
- AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DEVA VISITER LES LIEUX ET SE FAMILIARISER AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX À RÉALISER.
- AFIN D'ÉVITER TOUT CONFLIT OU INTERFÉRENCE, TOUS LES CORPS DE MÉTIERS DEVRONT TRAVAILLER DE CONCERT ET OBTENIR L'APPROBATION DU PROPRIÉTAIRE OU DE SON REPRÉSENTANT.
- TOUTE ARRÊT OU INTERRUPTION DANS LES SERVICES DE L'ÉDIFICE DEVRONT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE PROPRIÉTAIRE OU SON REPRÉSENTANT.
- TOUTE INSTALLATION SERA EFFECTUÉE EN CONFORMITÉ AVEC LES CODES, NORMES ET RÈGLEMENTS APPLICABLES.
- À LA FIN DES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR PROCÉDERA AU RAGRÈGE DE TOUTE SURFACE ENDOMMAGÉE PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR PROTÈGERA LES ENVIRONS DE LA POUSSIÈRE ET VEILLERA À NE LAISSER AUCUN REBUTS. À LA FIN DES TRAVAUX, NETTOYER ET RAGRÈGE TOUTES LES SURFACES.

stomp	estampille	stomp	estampille
-------	------------	-------	------------

ALCAIDE WEBSTER
 ARCHITECTS INC
 202 - 1320 CARLING AVENUE
 Ottawa, ON K1Z 7K8 www.awa-arch.ca
 ARCHITECTURE PLANNING
 DESIGN BUILD PROJECT MANAGEMENT

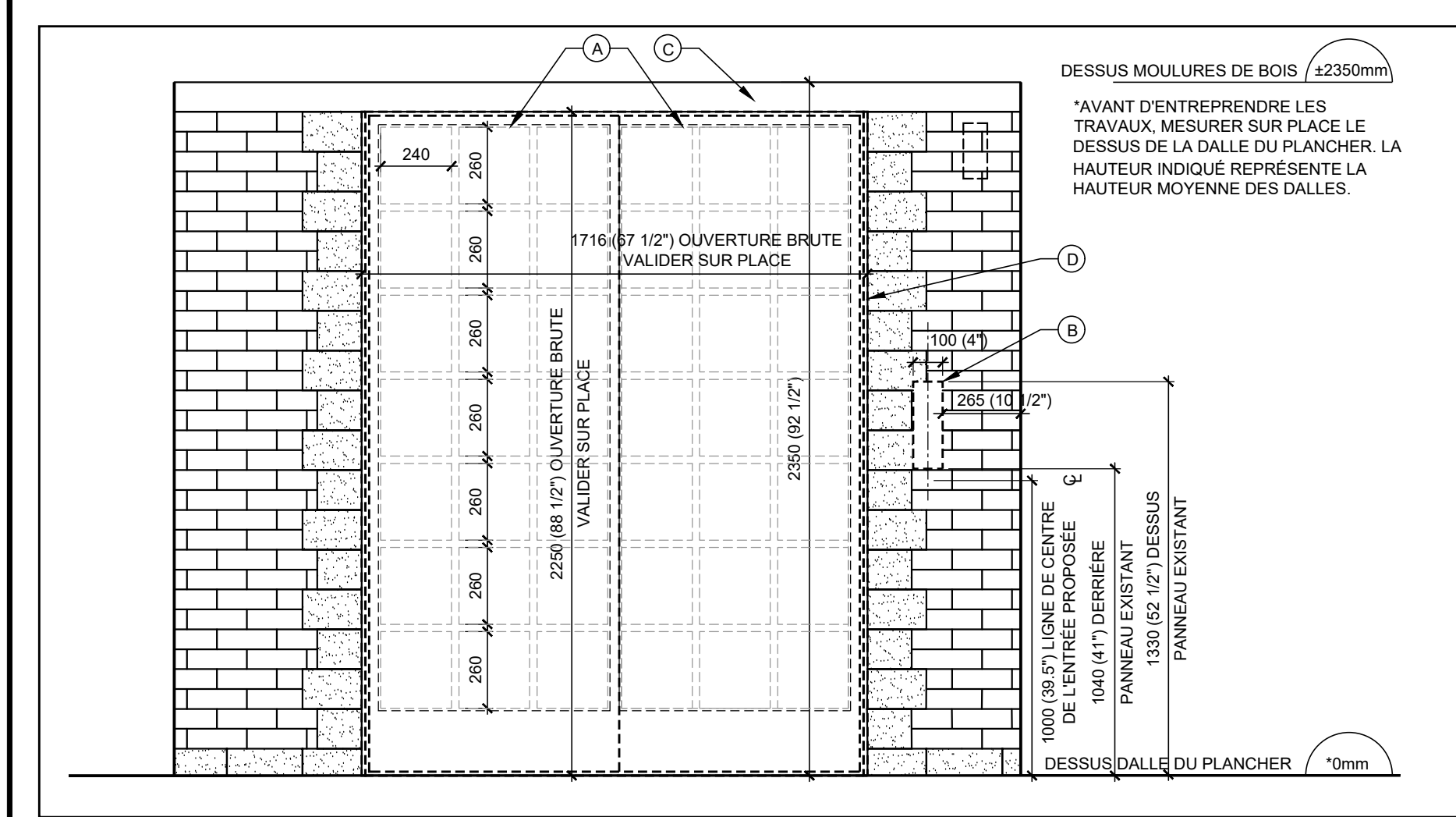
KEY PLAN PLAN CLÉ

No.	Date	Revision	By:	For:
4	21/02/2020	ÉMIS POUR SOUMISSION	MH	MH
3	20/12/2019	ÉMIS POUR RÉVISION 99%	MH	MH
2	12/11/2019	ÉMIS POUR RÉVISION 66%	MH	MH
1	22/10/2019	ÉMIS POUR RÉVISION	MH	MH

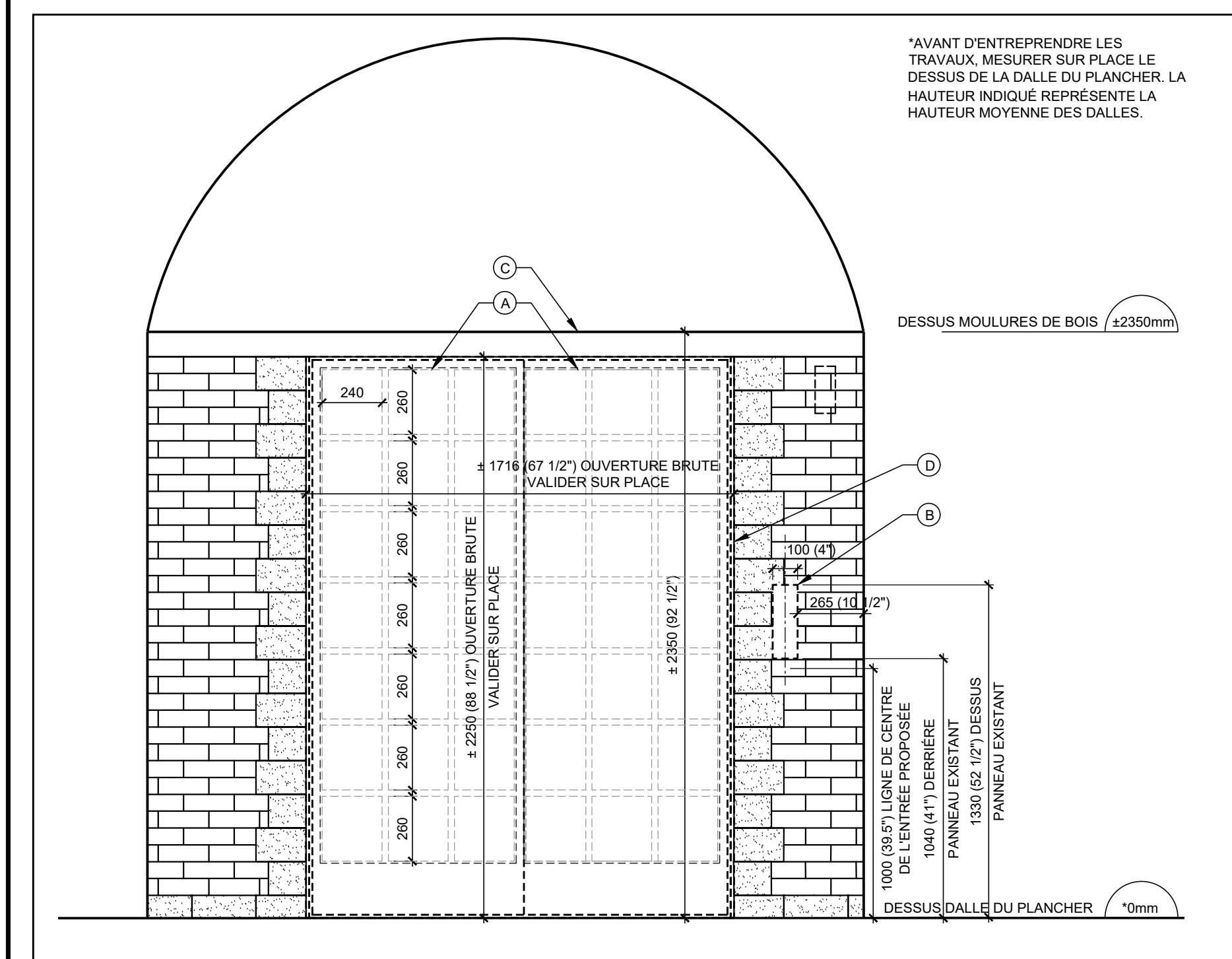
DATE D'IMPRESION
 o Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
 o Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité

A	Detail no.	A
B	Location drawing no. sur dessin no.	B
C	Drawing no. dessin no.	C

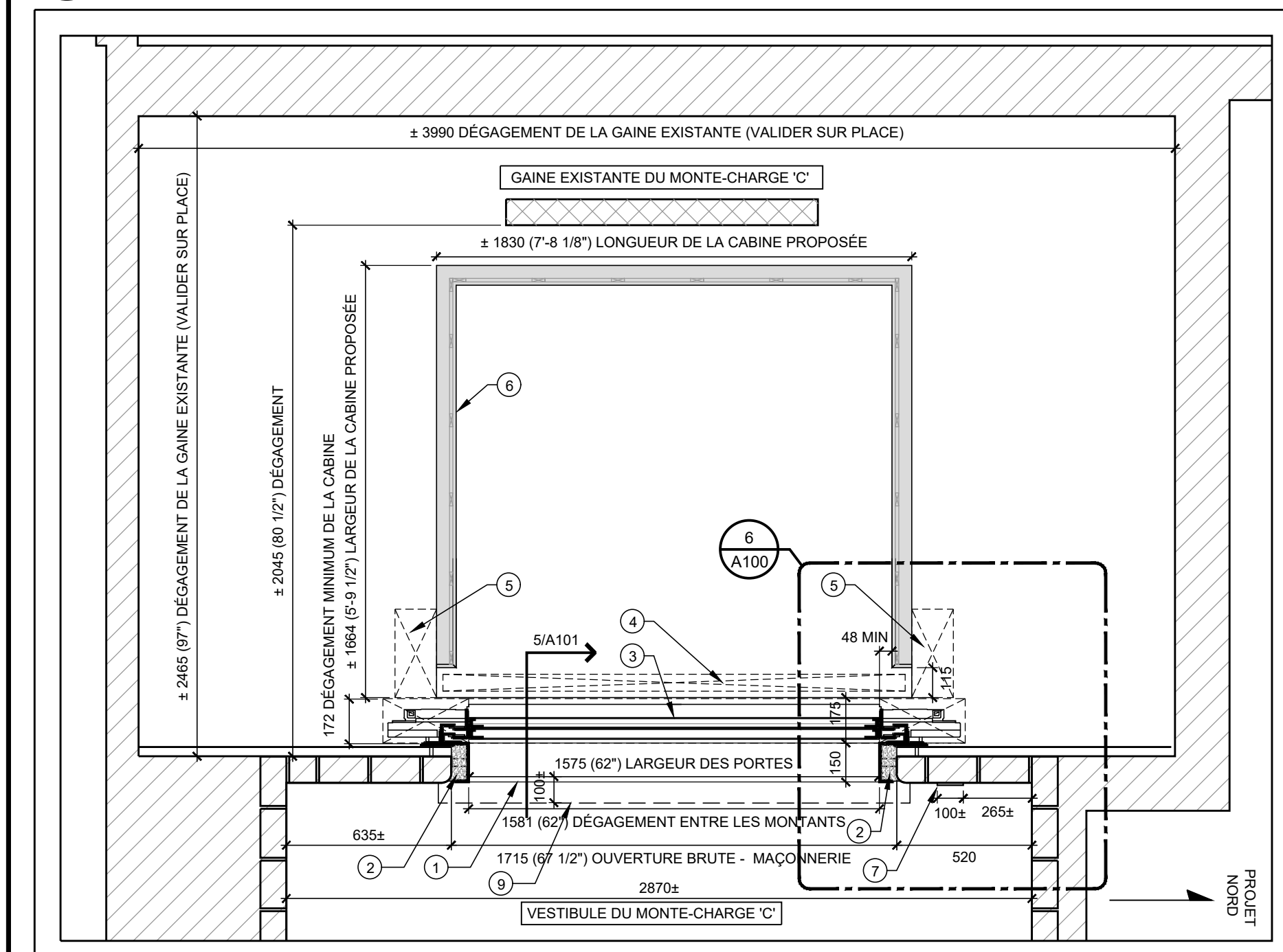
project	projet		
REPLACEMENT DU MONTE-CHARGE 'C' 100 PROMENADE SUSSEX			
drawing	dessin		
designed	conçu	date	date
VA/MH		02/21/2020	
drawn	dessiné	scale	échelle
MH		TEL QUE NOTÉ	
checked	vérifié	sheet	feuille
VA		of/de	
approved	approuvé	W.O.no.	D.T.no.
VA			
dwg.no.	dessin no.	5813-A100-F	
ACAD file:	fichier CDAO:		



- ÉLÉVATIONS INTÉRIEURS MONTE-CHARGE 'C' - NOTES DÉMOLITION:**
- ENLEVER LES PORTES ET LES RÉMETTRE AU CNRC AFIN QUE ELLES SOIENT ENTREPOSÉES. CONSERVER LES CADRES ET PRENDRE LES PRÉCAUTIONS REQUISES AFIN DE NE PAS ENDOMMAGER LA FINITION DE TERRA COTTA.
 - LE POSTE D'APPEL PALIER EXISTANT SERA ENLEVÉ. AU BESOIN, NETTOYER ET RAGRÈGER LE MUR AVANT D'INSTALLER LE NOUVEAU POSTE D'APPEL. LA LIGNE DE CENTRE DU NOUVEAU POSTE D'APPEL DEVA RESPECTER LES EXIGENCES DE LA NORME SANS BARRIÈRE DU CANADA. VALIDER SUR PLACE LES MESURES ET SOUMETTRE DES DESSINS D'ATELIER AU BESOIN.
 - VALIDER SUR PLACE LES DIMENSIONS DE LA SECTION DE LA MOULURE EN BOIS EXISTANTE À ÊTRE ENLEVÉE AFIN D'ACCOMMODER LA NOUVELLE ENTRÉE PALIÈRE. PRENDRE LES PRÉCAUTIONS REQUISES AFIN D'ENDOMMAGER LE MOINS POSSIBLE LA MOULURE QUI DEVA RESTER EN PLACE ET DE CONSERVER L'INTÉGRITÉ ESTHÉTIQUE DE L'ENTRÉE PALIÈRE.
 - AU BESOIN, NETTOYER ET RAGRÈGER LE MUR DE MAÇONNERIE AU POURTOURS DE L'ENTRÉE PALIÈRE EN PRÉVISION DE L'INSTALLATION DE LA NOUVELLE ENTRÉE PALIÈRE.



2 ÉLÉVATION REZ-DE-CHAUSSÉE - DÉMOLITION
 ÉCHELLE: 1:20

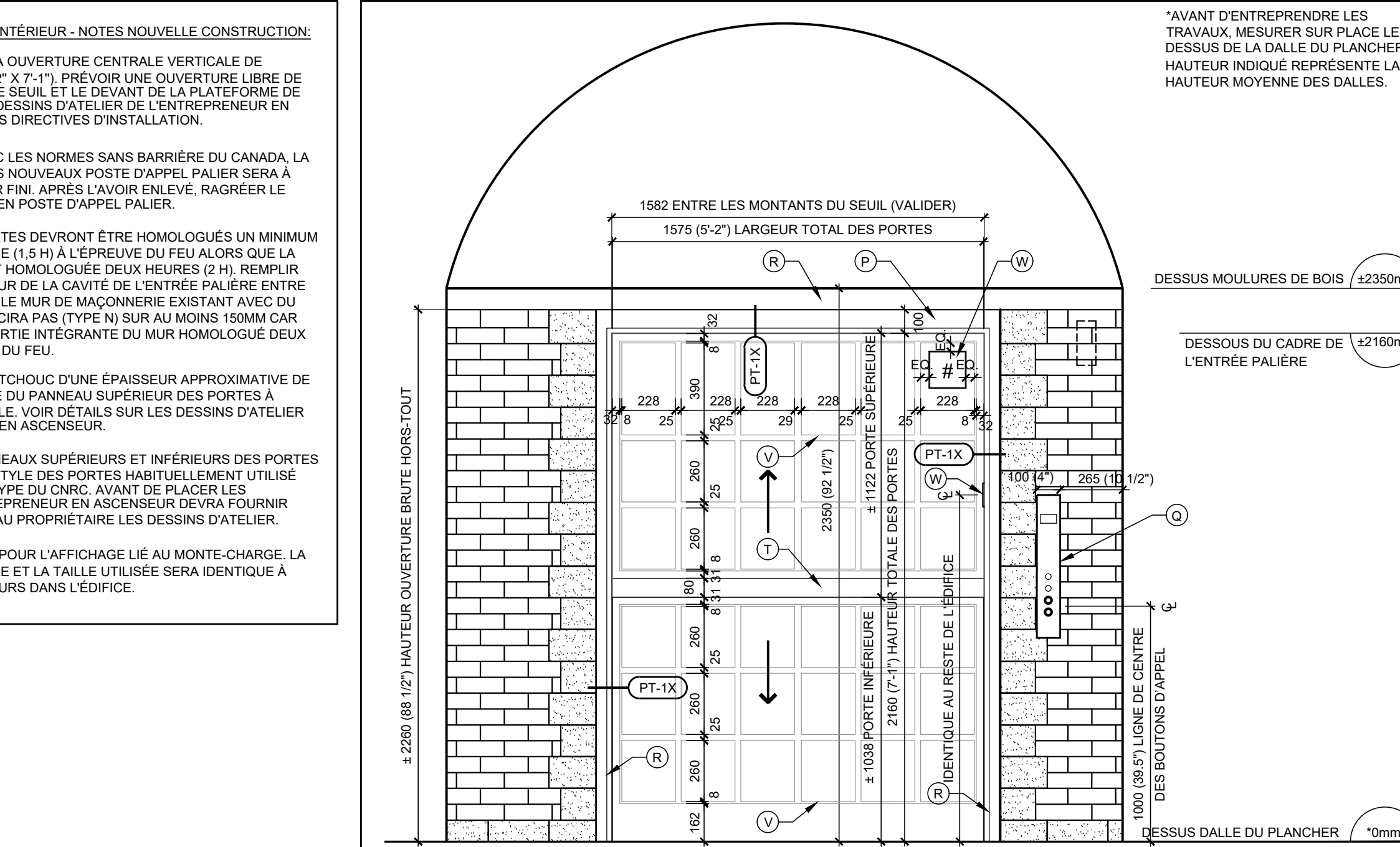


3 PLAN D'ÉTAGE TYPIQUE DU MONTE-CHARGE 'C' - NOUVEAUX TRAVAUX
 ÉCHELLE: 1:20

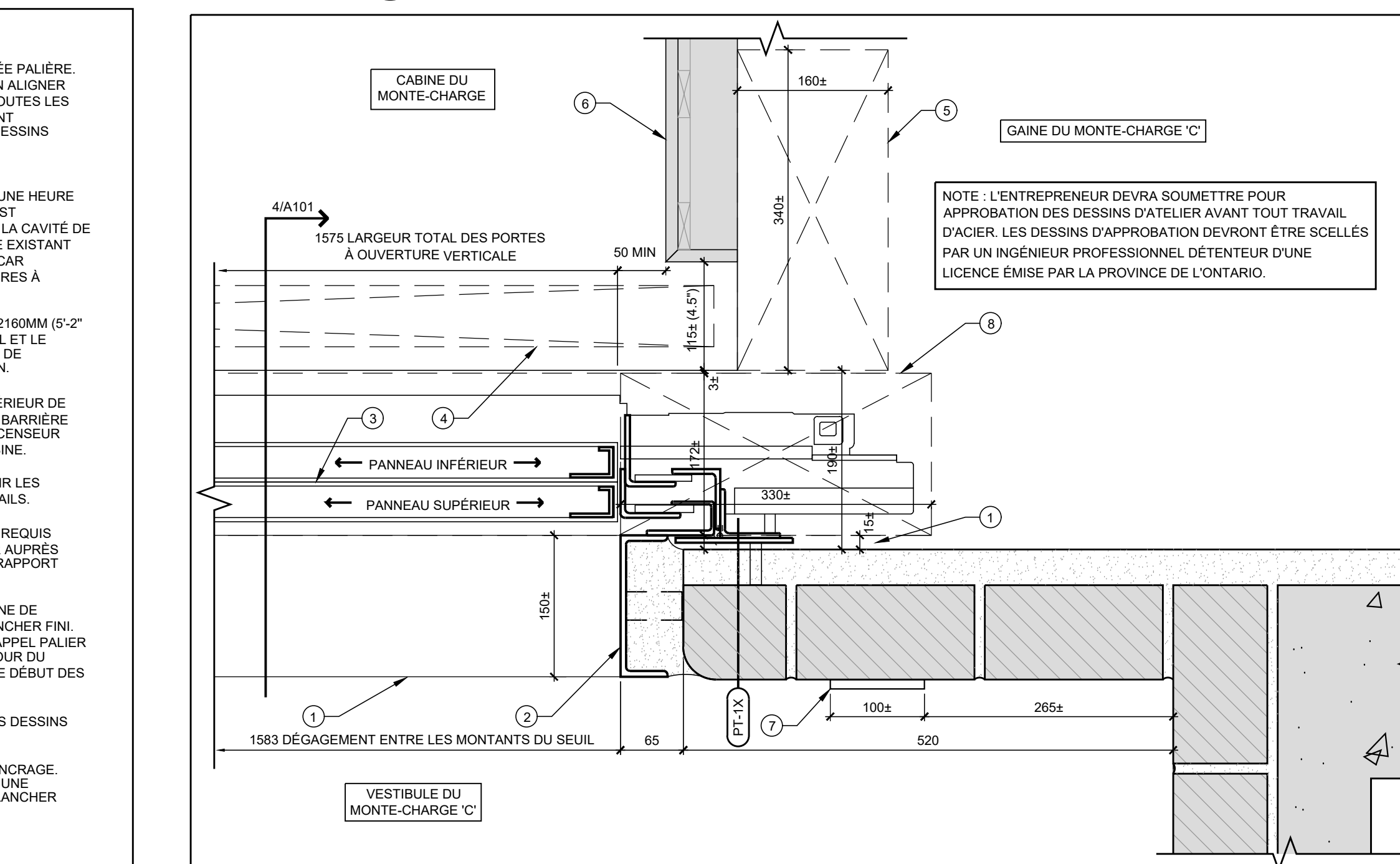
- MONTE-CHARGE 'C' ÉLÉVATION INTÉRIEUR - NOTES NOUVELLE CONSTRUCTION:**
- NOUVELLES PORTES À OUVERTURE CENTRALE VERTICALE DE 1575MM X 2160MM (5'-2" X 7'-1"). PRÉVOIR UNE OUVERTURE LIBRE DE 172MM (6 3/4") ENTRE LE SEUIL ET LE DEVANT DE LA PLATEFORME DE LA CABINE. VOIR LES DESSINS D'ATELIER DE L'ENTREPRENEUR EN ASCENSEUR POUR LES DIRECTIVES D'INSTALLATION.
 - EN CONFORMITÉ AVEC LES NORMES SANS BARRIÈRE DU CANADA, LA LIGNE DE CENTRE DES NOUVEAUX POSTE D'APPEL PALIER SERA À 100MM DU PLANCHER FINI, APRÈS L'AVOIR ENLEVÉ, RAGRÈGER LE POURTOUR DE L'ANCIEN POSTE D'APPEL PALIER.
 - LES CADRES DES PORTES DEVRONT ÊTRE HOMOLOGUÉS UN MINIMUM D'UNE HEURE ET DEMIE (1,5 H) À L'ÉPREUVE DU FEU ALORS QUE LA GAINES EXISTANTE EST HOMOLOGUÉE DEUX HEURES (2 H). REMPLIR TOUTE LA PROFONDEUR DE LA CAVITÉ DE L'ENTRÉE PALIÈRE ENTRE L'ENTRÉE PALIÈRE ET LE MUR DE MAÇONNERIE EXISTANT AVEC DU BÉTON QUI NE RÉTRÉCIRA PAS (TYPE N) SUR AU MOINS 150MM CAR L'OUVERTURE FAIT PARTIE INTÉGRANTE DU MUR HOMOLOGUÉ DEUX HEURES À L'ÉPREUVE DU FEU.
 - BOURRELET DE CAOUTCHOUC D'UNE ÉPAISSEUR APPROXIMATIVE DE 80MM POSÉ À LA BASE DU PANNEAU SUPÉRIEUR DES PORTES À OUVERTURE VERTICALE. VOIR DÉTAILS SUR LES DESSINS D'ATELIER DE L'ENTREPRENEUR EN ASCENSEUR.
 - LA FINITION DES PANNEAUX SUPÉRIEURS ET INFÉRIEURS DES PORTES SERA IDENTIQUE AU STYLE DES PORTES HABITUELLEMENT UTILISÉES DANS UN IMMEUBLE TYPE DU CNRC. AVANT DE PLACER LES COMMANDES, L'ENTREPRENEUR EN ASCENSEUR DEVA FOURNIR POUR APPROBATION AU PROPRIÉTAIRE LES DESSINS D'ATELIER.
 - POSITION PROPOSÉE POUR L'AFFICHAGE LIÉ AU MONTE-CHARGE. LA POLICE DE CARACTÈRE ET LA TAILLE UTILISÉE SERA IDENTIQUE À CELLE UTILISÉE AILLEURS DANS L'ÉDIFICE.

- PLAN DU MONTE-CHARGE 'C' - NOTES NOUVELLE CONSTRUCTION:**
- LE NOUVEAU SEUIL ET SON ANGLE FONT PARTIE INTÉGRANTE DE L'ENTRÉE PALIÈRE. FINI NOIR. L'EMPIÈTEMENT DANS LA GAINES SERA DE MOINS DE 15MM. BIEN ALIGNER LES CADRES ET LES SEUILS À TOUTS LES ÉTAGES AFIN D'ASSURER QUE TOUTES LES PROJECTIONS SONT ÉGALES SUR LE PLAN VERTICAL ET D'ÉVITER AVANT D'INSTALLER LES SUPPORTS POUR LES PORTES VERTICALES. VOIR LES DESSINS D'ATELIER DE L'ENTREPRENEUR EN ASCENSEUR POUR LES DIRECTIVES D'INSTALLATION.
 - LES CADRES DES PORTES DEVRONT ÊTRE HOMOLOGUÉS UN MINIMUM D'UNE HEURE ET DEMIE (1,5 H) À L'ÉPREUVE DU FEU ALORS QUE LA GAINES EXISTANTE EST HOMOLOGUÉE DEUX HEURES (2 H). REMPLIR TOUTE LA PROFONDEUR DE LA CAVITÉ DE L'ENTRÉE PALIÈRE ENTRE L'ENTRÉE PALIÈRE ET LE MUR DE MAÇONNERIE EXISTANT AVEC DU BÉTON QUI NE RÉTRÉCIRA PAS (TYPE N) SUR AU MOINS 150MM CAR L'OUVERTURE FAIT PARTIE INTÉGRANTE DU MUR HOMOLOGUÉ DEUX HEURES À L'ÉPREUVE DU FEU.
 - NOUVELLES PORTES À OUVERTURE CENTRALE VERTICALE DE 1575MM X 2160MM (5'-2" X 7'-1"). PRÉVOIR UNE OUVERTURE LIBRE DE 172MM (6 3/4") ENTRE LE SEUIL ET LE DEVANT DE LA PLATEFORME DE LA CABINE. VOIR LES DESSINS D'ATELIER DE L'ENTREPRENEUR EN ASCENSEUR POUR LES DÉGAGEMENTS REQUIS AU-DESSUS DE LA BARRIÈRE DE LA CABINE.
 - PRÉVOIR UN DÉGAGEMENT APPROXIMATIF DE 115MM ENTRE LE MUR INTÉRIEUR DE LA CABINE ET LA BORDURE DE LA PLATEFORME AFIN D'ACCOMMODER LA BARRIÈRE DE LA CABINE. VOIR LES DESSINS D'ATELIER DE L'ENTREPRENEUR EN ASCENSEUR POUR LES DÉGAGEMENTS REQUIS AU-DESSUS DE LA BARRIÈRE DE LA CABINE.
 - PRÉVOIR L'ESPACE REQUIS POUR LE CONTREPOIDS DE LA BARRIÈRE. VOIR LES DESSINS D'ATELIER DE L'ENTREPRENEUR EN ASCENSEUR POUR LES DÉTAILS.
 - NOUVELLE CABINE DU MONTE-CHARGE. RESPECTER LES DÉGAGEMENTS REQUIS POUR ACCOMMODER LES NOUVELLES PORTES ET LA BARRIÈRE. VALIDER AUPRÈS DES DESSINS D'ATELIER LES DIMENSIONS DE LA NOUVELLE CABINE PAR RAPPORT AUX DIMENSIONS DE LA GAINES.
 - EN CONFORMITÉ AVEC LES NORMES SANS BARRIÈRE DU CANADA, LA LIGNE DE CENTRE DES NOUVEAUX POSTE D'APPEL PALIER SERA À 100MM DU PLANCHER FINI, APRÈS L'AVOIR ENLEVÉ, RAGRÈGER LE POURTOUR DE L'ANCIEN POSTE D'APPEL PALIER AFIN DE RECEVOIR LE NOUVEAU POSTE D'APPEL. LA FINITION DU POURTOUR DU NOUVEAU POSTE D'APPEL SERA IDENTIQUE À CELLE EXISTANTE AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.
 - POSITION DES ÉQUIPEMENTS D'OPÉRATION DU MONTE-CHARGE. VOIR LES DESSINS D'ATELIER DE L'ENTREPRENEUR EN ASCENSEUR.
 - CONTOUR DE LA NOUVELLE DALLE DU PLANCHER, DU SEUIL ET DE SON ANCRAGE. UNE FOIS LE SEUIL ET SON ANCRAGE EN PLACE, REMPLIR LE TROU AVEC UNE COUCHE LISSE DE COULIS DE CIMENT PLUS APPLIQUÉ LA FINITION DE PLANCHER IDENTIQUE À LA FINITION EXISTANTE.

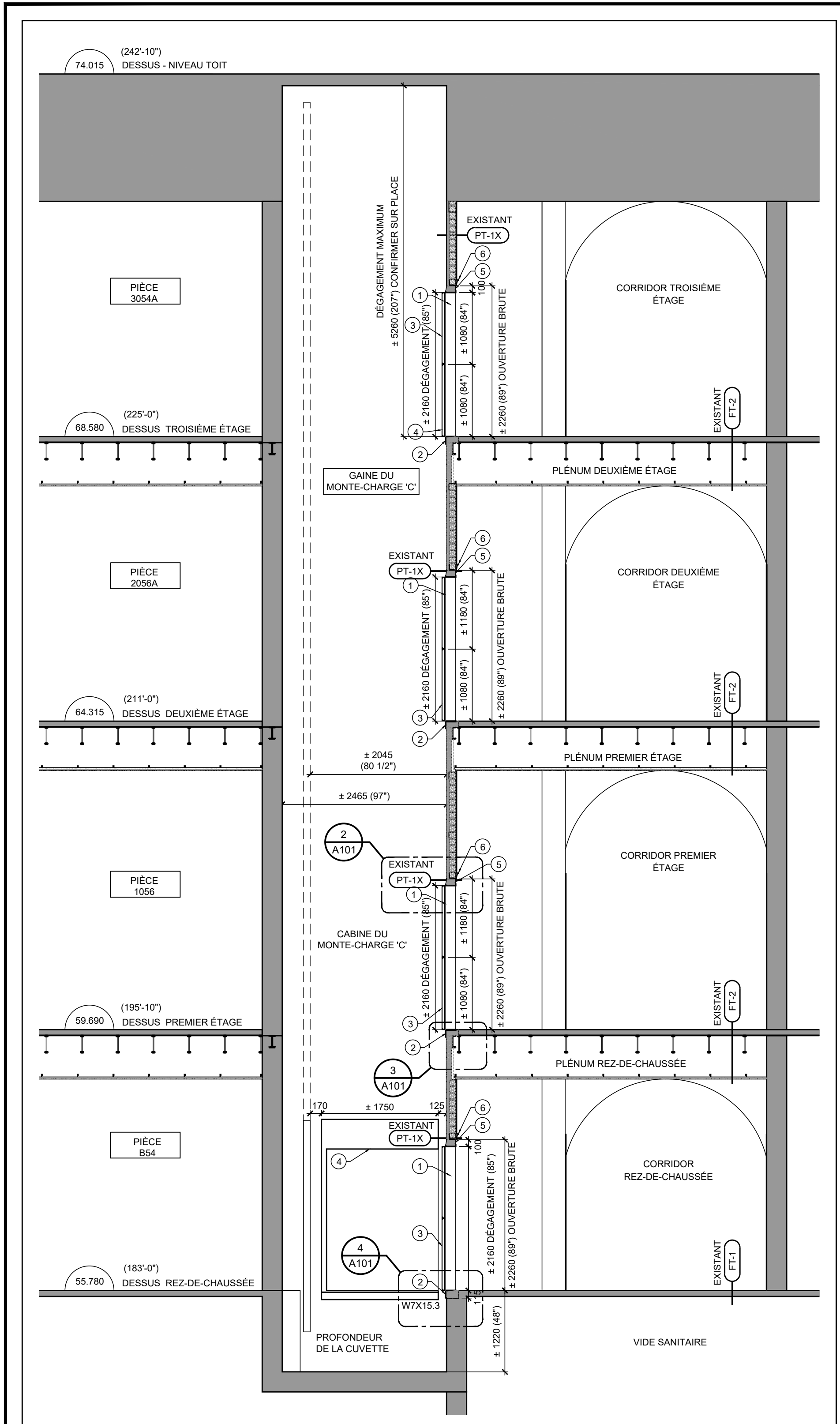
4 PLANCHER TYPIQUE MONTE-CHARGE 'C' (1ER/2E/3E) - ÉLÉVATION INTÉRIÈRE
 ÉCHELLE: 1:20



5 REZ-DE-CHAUSSÉE MONTE-CHARGE 'C' - ÉLÉVATION INTÉRIÈRE
 ÉCHELLE: 1:20

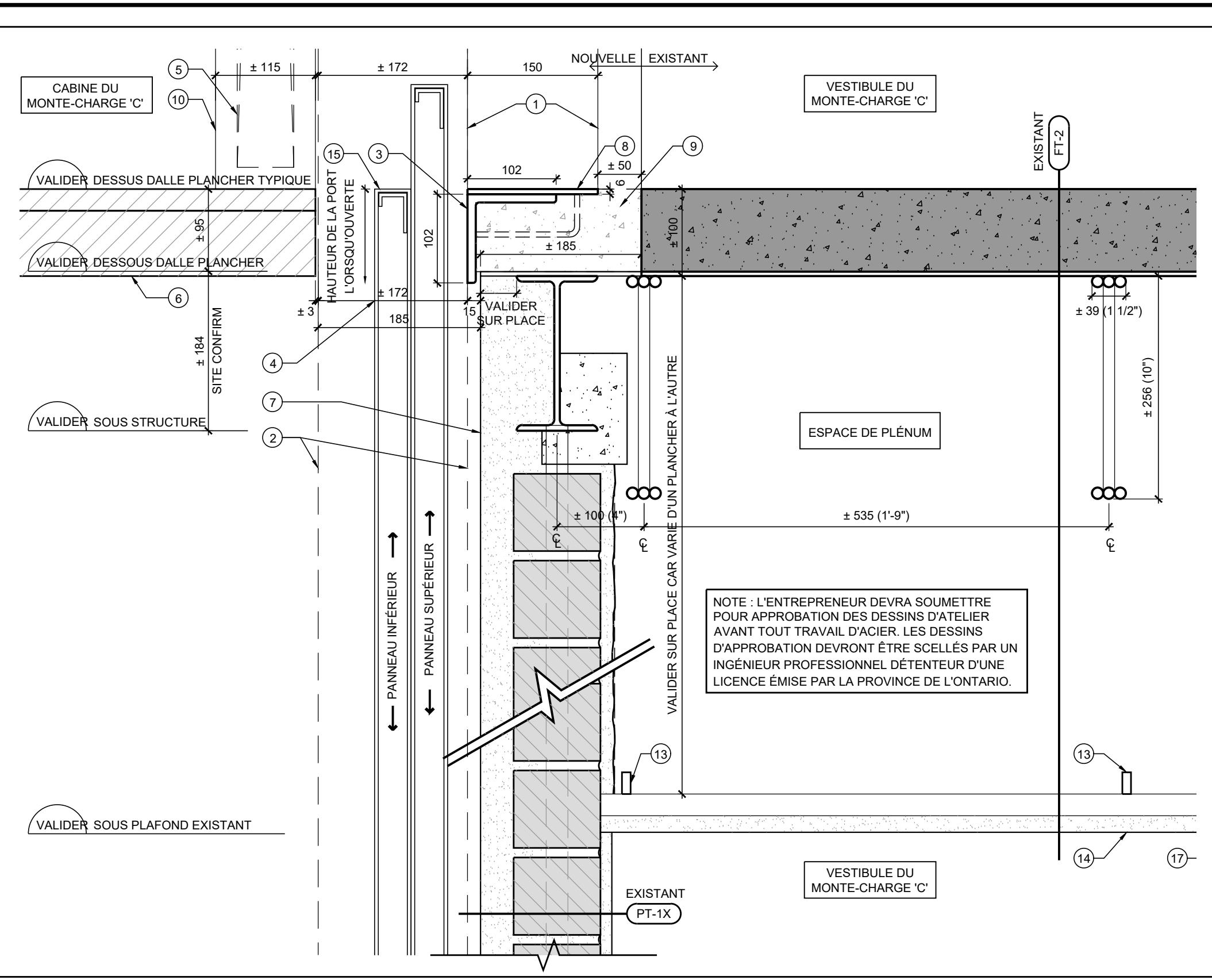


6 MUR HOMOLOGUÉ 2H - PORTE DU MONTE-CHARGE 'C'
 ÉCHELLE: 1:20

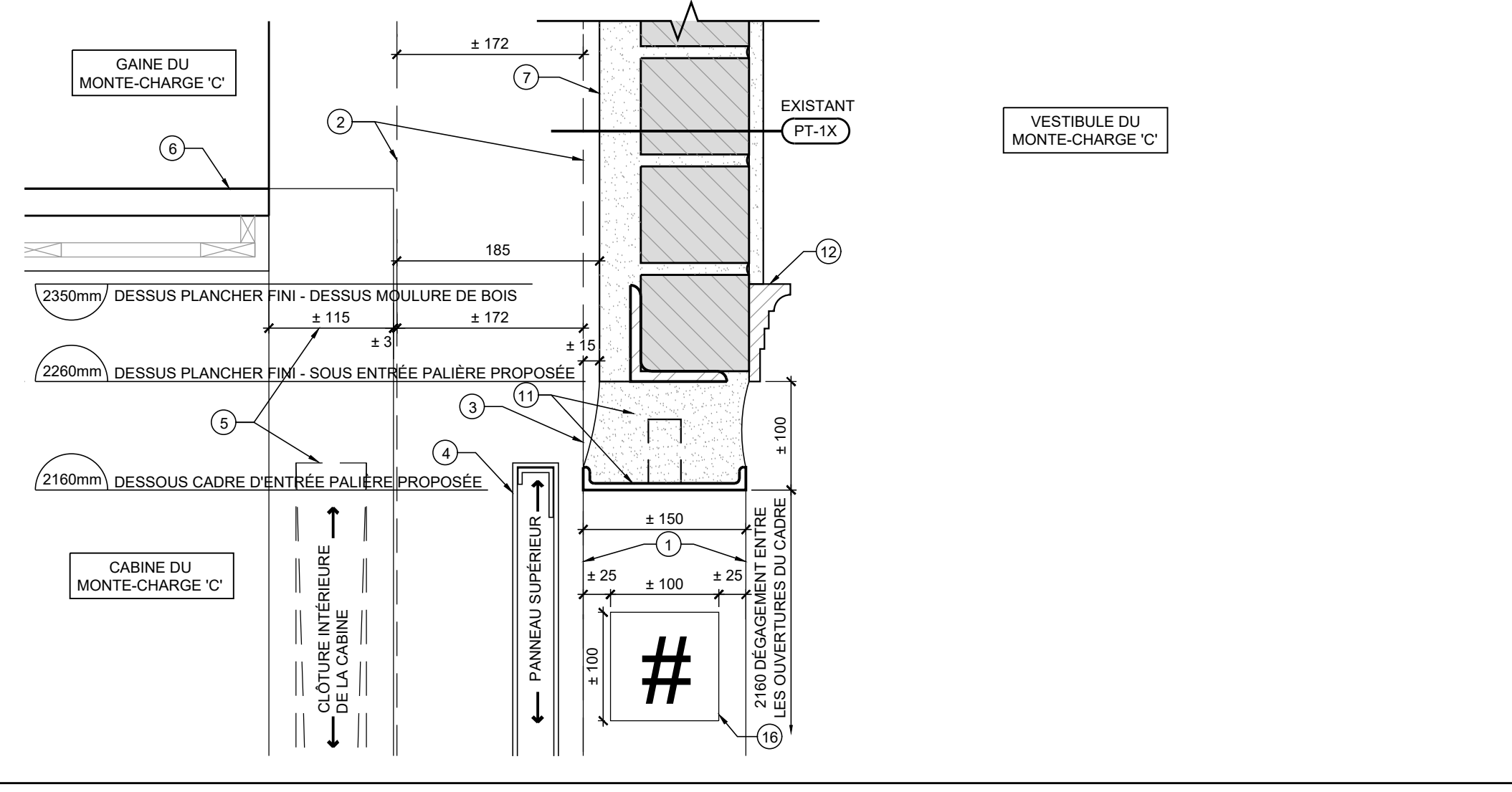


1 SECTION PARTIELLE DE L'ÉDIFICE - ÉLEVATION - DÉMOLITION
ÉCHELLE: 1:50

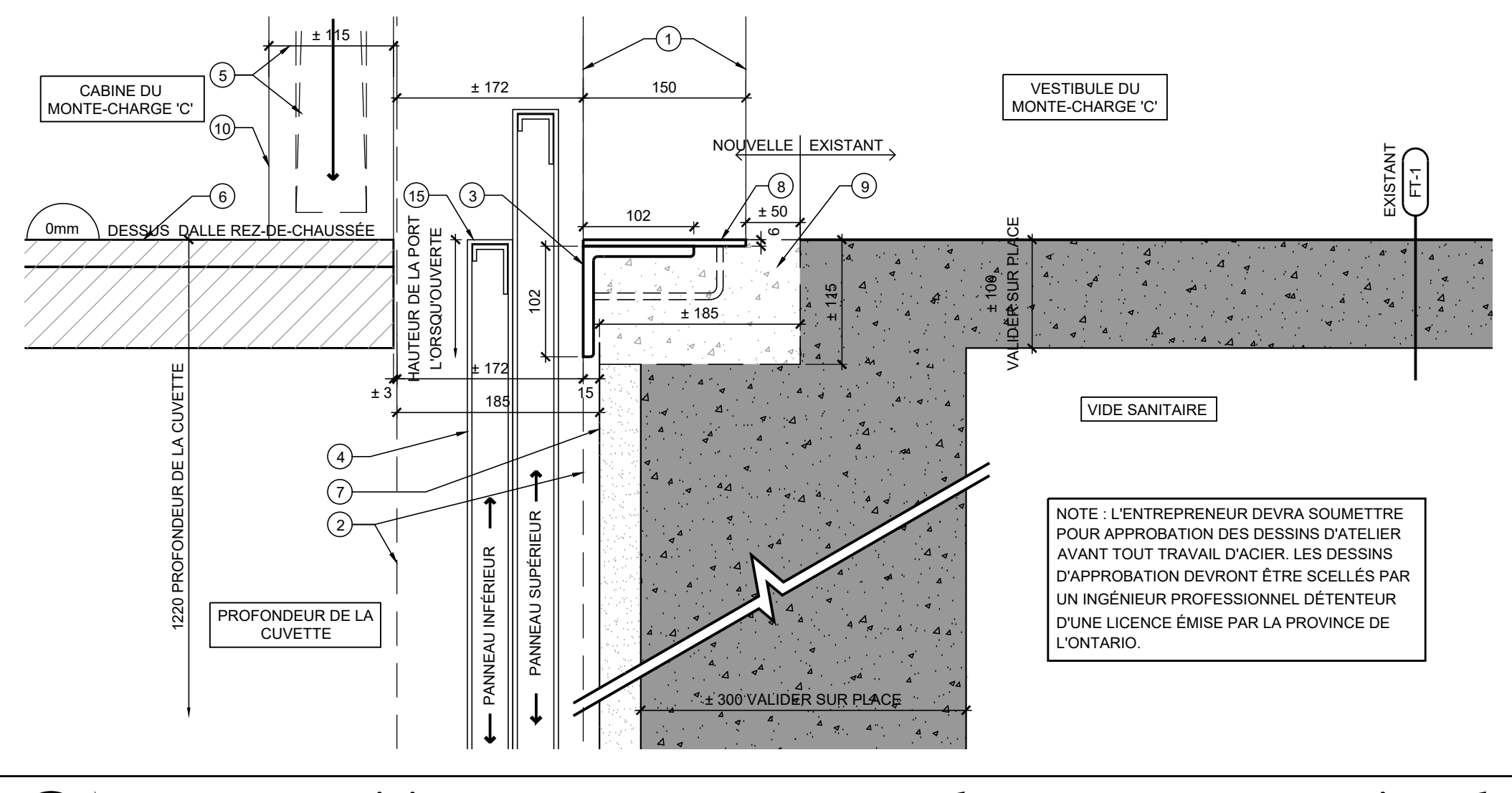
- MONTE-CHARGE 'C' - NOTES NOUVELLE CONSTRUCTION:**
- CONTOUR PROPOSÉ DU CADRE DE L'ENTRÉE PALIÈRE DE 1575 X 2160MM (5'-2" X 7'-1") À INSTALLER À TOUS LES ÉTAGES OÙ S'ARRÊTE LE MONTE-CHARGE « C ». VOIR LES DESSINS D'ATELIER DE L'ENTREPRENEUR EN ASCENSEUR AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX.
 - L'EMPIÈTEMENT DES NOUVEAUX CADRES D'ENTRÉES PALIÈRES ET DES ANGLES « L » SERA DE MOINS DE 15MM. BIEN ALIGNER LES CADRES ET LES SEUILS À TOUS LES ÉTAGES AFIN D'ASSURER QUE TOUTES LES PROJECTIONS SONT ÉGALES SUR LE PLAN VERTICAL ET D'ÉQUERRER AVANT D'INSTALLER LES SUPPORTS POUR LES PORTES VERTICALES.
 - NOUVELLES PORTES À OUVERTURE CENTRALE VERTICALE DE 1575MM X 2160MM (5'-2" X 7'-1"). PRÉVOIR UNE OUVERTURE LIBRE DE 172MM (6 3/4") ENTRE LE SEUIL ET LE DÉVANT DE LA PLATEFORME DE LA CABINE. VOIR LES DESSINS D'ATELIER DE L'ENTREPRENEUR EN ASCENSEUR POUR LES DIRECTIVES D'INSTALLATION.
 - L'INSTALLATION DE LA CABINE DU MONTE-CHARGE SE FERA DE MANIÈRE À MAXIMISER L'ESPACE DISPONIBLE SUR PLACE. S'ASSURER QUE LES DÉGAGEMENTS SONT RESPECTÉS AFIN D'ACCOMMODER LES NOUVELLES PORTES ET LA BARRIÈRE DE LA CABINE. VALIDER LES DIMENSIONS DE LA GAINÉ ET REVISER LES DESSINS D'ATELIER DE L'ENTREPRENEUR EN ASCENSEURS.
 - LES CADRES DES PORTES DEVONT ÊTRE HOMOLOGUÉS UN MINIMUM D'UNE HEURE ET DEMIE (1.5 H) À L'ÉPREUVE DU FEU ALORS QUE LA GAINÉ EXISTANTE EST HOMOLOGUÉE DEUX HEURES (2 H). REMPLIR TOUTE LA PROFONDEUR DE LA CAVITÉ DE L'ENTRÉE PALIÈRE ENTRE L'ENTRÉE PALIÈRE ET LE MUR DE MAÇONNERIE EXISTANT AVEC DU BÉTON QUI NE RETIÈDRA PAS (TYPE N) SUR AU MOINS 150MM CAR L'OUVERTURE FAIT PARTIE INTÉGRANTE DU MUR HOMOLOGUÉ DEUX HEURES À L'ÉPREUVE DU FEU.
 - INSTALLER LES CADRES DE PORTES À L'INTÉRIEUR DE L'OUVERTURE EN PRENANT LES PRÉCAUTIONS REQUISE AFIN DE NE PAS ENDOMMAGER LES MOULURES ET L'ENCADREMENT EXISTANT. OBTURER LES TROUS AVEC UN CALFEUTRANT À L'ÉPREUVE DU FEU.



2 MONTE-CHARGE 'C' - INSTALLATION TYPIQUE DU CADRE DE L'ENTRÉE PALIÈRE
ÉCHELLE: 1:5



3 MONTE-CHARGE 'C' - DÉTAILS ENTRÉE TYPIQUE
ÉCHELLE: 1:5



4 MONTE-CHARGE 'C' - SEUIL DU REZ-DE-CHAUSSEE - INSTALLATION DE L'ENTRÉE PALIÈRE
ÉCHELLE: 1:5

MONTE-CHARGE 'C' - NOTES NOUVELLE CONSTRUCTION:

- CONTOUR PROPOSÉ DU CADRE DE L'ENTRÉE PALIÈRE DE 1575 X 2160MM (5'-2" X 7'-1") À INSTALLER À TOUS LES ÉTAGES OÙ S'ARRÊTE LE MONTE-CHARGE « C ». VOIR LES DESSINS D'ATELIER DE L'ENTREPRENEUR EN ASCENSEUR AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX.
- CONTOUR DES GUIDES DE PORTES PALIÈRES. LES GUIDES DEVONT ÊTRE PARFAITEMENT À LA VERTICALE ET DE TAILLE ÉGALE SUR TOUTE LA LONGUEUR DE LA GAINÉ.
- L'EMPIÈTEMENT DES NOUVEAUX CADRES D'ENTRÉES PALIÈRES ET DES ANGLES « L » SERA DE MOINS DE 15MM. BIEN ALIGNER LES CADRES ET LES SEUILS À TOUS LES ÉTAGES AFIN D'ASSURER QUE TOUTES LES PROJECTIONS SONT ÉGALES SUR LE PLAN VERTICAL ET D'ÉQUERRER AVANT D'INSTALLER LES SUPPORTS POUR LES PORTES VERTICALES.
- NOUVELLES PORTES À OUVERTURE CENTRALE VERTICALE DE 1575MM X 2160MM (5'-2" X 7'-1"). PRÉVOIR UNE OUVERTURE LIBRE DE 172MM (6 3/4") ENTRE LE SEUIL ET LE DÉVANT DE LA PLATEFORME DE LA CABINE. VOIR LES DESSINS D'ATELIER DE L'ENTREPRENEUR EN ASCENSEUR POUR LES DIRECTIVES D'INSTALLATION.
- PRÉVOIR UN DÉGAGEMENT APPROXIMATIF DE 115MM ENTRE LE MUR INTÉRIEUR DE LA CABINE ET LA BORDURE DE LA PLATEFORME AFIN D'ACCOMMODER LA BARRIÈRE DE LA CABINE. VOIR LES DESSINS D'ATELIER DE L'ENTREPRENEUR EN ASCENSEUR POUR LES DÉGAGEMENTS REQUIS AU-DESSUS DE LA CABINE.
- L'INSTALLATION DE LA CABINE DU MONTE-CHARGE SE FERA DE MANIÈRE À MAXIMISER L'ESPACE DISPONIBLE SUR PLACE. S'ASSURER QUE LES DÉGAGEMENTS SONT RESPECTÉS AFIN D'ACCOMMODER LES NOUVELLES PORTES ET LA BARRIÈRE DE LA CABINE. VALIDER LES DIMENSIONS DE LA GAINÉ ET REVISER LES DESSINS D'ATELIER DE L'ENTREPRENEUR EN ASCENSEURS.
- NE PAS ENLEVER LA FINITION DE PLÂTRE EXISTANTE DANS LA GAINÉ DU MONTE-CHARGE. RAGRÉER TOUTE SURFACE ENDOMMAGÉE ET ASSURER UNE FINITION IDENTIQUE À LA FINITION D'ORIGINE.
- LE SEUIL D'ACIER FINI « CHECKER PLATE » DE 6 X 152MM ET LA FIXATION EN « L » DE 102 X 102 X 9.5MM FAIT PARTIE INTÉGRANTE DE L'ENTRÉE PALIÈRE. LE SEUIL SERA À EFFLEUREMENT DU PLANCHER ET LA FINITION DU PLANCHER DOIT ÊTRE IDENTIQUE AU PLANCHER EXISTANT. VOIR LES DESSINS D'ATELIER POUR LES DÉTAILS DE CONNEXION ET D'INSTALLATION.
- UNE FOIS QUE LE SEUIL ET SES ATTACHES SONT EN PLACE, REMPLIR LE TROU AVEC UNE COUCHE LISSE DE COULIS DE CIMENT (TYPE N) PUIS APPLIQUER LA FINITION DE PLANCHER IDENTIQUE À LA FINITION EXISTANTE. APPLIQUER UNE COUCHE DÉPOXY D'UNE LARGEUR APPROXIMATIVE DE 50MM À 100MM SUR LA LONGUEUR DE L'ENTRÉE PALIÈRE. LA FINITION DE L'ÉPOXY SERA IDENTIQUE À LA FINITION EXISTANTE.
- CONTOUR PROPOSÉ DES FINITIONS INTÉRIEURES DE LA CABINE DU MONTE-CHARGE. LES STYLES ET LA FINITION SERONT INDICUÉS SUR LES DESSINS D'ATELIER DE L'ENTREPRENEUR EN ASCENSEURS.
- LES CADRES DES PORTES DEVONT ÊTRE HOMOLOGUÉS UN MINIMUM D'UNE HEURE ET DEMIE (1.5 H) À L'ÉPREUVE DU FEU ALORS QUE LA GAINÉ EXISTANTE EST HOMOLOGUÉE DEUX HEURES (2 H). REMPLIR TOUTE LA PROFONDEUR DE LA CAVITÉ DE L'ENTRÉE PALIÈRE ENTRE L'ENTRÉE PALIÈRE ET LE MUR DE MAÇONNERIE EXISTANT AVEC DU BÉTON QUI NE RETIÈDRA PAS (TYPE N) SUR AU MOINS 150MM CAR L'OUVERTURE FAIT PARTIE INTÉGRANTE DU MUR HOMOLOGUÉ DEUX HEURES À L'ÉPREUVE DU FEU.
- INSTALLER LES CADRES DE PORTES À L'INTÉRIEUR DE L'OUVERTURE EN PRENANT LES PRÉCAUTIONS REQUISE AFIN DE NE PAS ENDOMMAGER LES MOULURES ET L'ENCADREMENT EXISTANT. OBTURER LES TROUS AVEC UN CALFEUTRANT À L'ÉPREUVE DU FEU.
- NE PAS ENLEVER LES RAILS DE MÉTAL QUI SUPPORTENT LE PLAFOND SUSPENDU / EN TOUR DE BARRIL OU EN PLÂTRE DU PLANCHER INFÉRIEUR. RÉPARER OU REMPLACER TOUT SUPPORT BARRIL PAR LES TRAVAUX ET CAUSANT LE MOINS DE DOMMAGE POSSIBLE À LA STRUCTURE QUI DOIT DEMEURER EN PLACE.
- NE PAS ENLEVER LE PLAFOND EXISTANT. RAGRÉER TOUT SURFACE ENDOMMAGÉE ET ASSURER UNE FINITION IDENTIQUE À LA FINITION EXISTANTE.
- INSTALLER LES PANNEAUX DES PORTES DE MANIÈRE À ASSURER UN DÉGAGEMENT DES PORTES INFÉRIEURES ET SUPÉRIEURES ET DU DÉCHARGEMENT ET DU DÉCHARGEMENT DU MONTE-CHARGE. S'ASSURER QUE LES SECTIONS DE PORTES EXPOSÉES AU TRAFIC SOIENT ADEQUATEMENT PROTÉGÉES AVEC UN MATÉRIAU DURABLE ET GARANTIR LA DURÉE DE VIE PRÉVUE POUR UNE UTILISATION NORMALE DE L'APPAREIL. RESPECTER LES NORMES CANADIENNES SANS BARRIÈRE.
- POSITION PROPOSÉE POUR L'AFFICHAGE LIÉ AU MONTE-CHARGE. LA POLICE DE CARACTÈRE ET LA TAILLE UTILISÉE SERA IDENTIQUE À CELLE UTILISÉE AILLEURS DANS L'ÉDIFICE.
- S'ASSURER QUE LE TROU D'EXAMEN PERCÉ DURANT LES TRAVAUX EST BOUCHÉ ET RAGRÉÉ DE MANIÈRE À CONSERVER L'HOMOLOGATION DE DEUX HEURES (2 H) À L'ÉPREUVE DU FEU. SOIT CALFEUTRER LE PÉRIMÈTRE DE L'ACCÈS AU PLAFOND AVEC UN CALFEUTRANT À L'ÉPREUVE DU FEU OU BOUCHER L'OUVERTURE AVEC DEUX PANNEAUX DE GYPSE DE TYPE « X » SCÉLLÉS AVEC UN CALFEUTRANT À L'ÉPREUVE DU FEU. S'ASSURER QUE LES TRAVAUX DE FINITION SOIENT IDENTIQUES AUX FINIS D'ORIGINE.

CARACTÉRISTIQUES MURS:

- PT-1X** MURS DE LA GAINÉ EXISTANTE - HOMOLOGUÉS DEUX HEURES (2 H) À L'ÉPREUVE DU FEU - BASÉ SUR CNB 3.2.2.74 (GROUPE F2 - GICLÉ - TOUTES HAUTEURS, TOUTES RÉGIONS)
- ASSEMBLAGE EXISTANT - BRICKS DE MAÇONNERIE D'UNE ÉPAISSEUR DE 100MM AVEC PLÂTRE DE TERRA COTTA SUR LE MUR INTÉRIEUR DE LA GAINÉ.
- BOUCHER LES TROUS ENTRE LE MUR EXISTANT ET LA NOUVELLE ENTRÉE PALIÈRE AVEC DU BÉTON (TYPE N) AFIN D'ASSURER UNE HOMOLOGATION DE DEUX HEURES (2 H) À L'ÉPREUVE DU FEU.

CARACTÉRISTIQUES PLANCHERS:

- FT-1** PLANCHER EXISTANT AU REZ-DE-CHAUSSEE - HOMOLOGATION DEUX HEURES (2 H) À L'ÉPREUVE DU FEU - BASÉ SUR CNB 3.2.2.74 (GROUPE 2 GICLÉ - TOUTES HAUTEURS, TOUTES RÉGIONS)
- FINITION EXISTANTE AU REZ-DE-CHAUSSEE : RECOUVREMENT D'ÉPOXY
- DALLE DE BÉTON DE «+» 100MM COMPOSÉE D'UNE DALLE D'ENVIRON 64MM RECOUVERTE D'UNE COUCHE D'ENVIRON 38MM DU RECOUVREMENT D'ÉPOXY (VALIDER SUR PLACE À TOUS LES ÉTAGES)
- NOUVELLE FINITION AU REZ-DE-CHAUSSEE : TEL QUE NOTÉ SUR LES DESSINS D'ATELIER. LES SEUILS ET LEURS ATTACHES DEVANT LES NOUVELLES ENTRÉES PALIÈRES SERONT À EFFLEUREMENT DU PLANCHER EXISTANT. RAGRÉER LE TROU AVEC UNE COUCHE DE BÉTON (TYPE N) ET UNE COUCHE D'ÉPOXY. LA FINITION SERA IDENTIQUE À CELLE DU PLANCHER EXISTANT.
- FT-2** PLANCHER EXISTANT - ÉTAGES - HOMOLOGATION DEUX HEURES (2 H) À L'ÉPREUVE DU FEU - BASÉ SUR CNB 3.2.2.74 (GROUPE 2 GICLÉ - TOUTES HAUTEURS, TOUTES RÉGIONS)
- FINITION EXISTANTE - ÉTAGES - RECOUVREMENT D'ÉPOXY
- DALLE DE BÉTON DE «+» 100MM COMPOSÉE D'UNE DALLE D'ENVIRON 64MM RECOUVERTE D'UNE COUCHE D'ENVIRON 38MM DU RECOUVREMENT D'ÉPOXY (VALIDER SUR PLACE À TOUS LES ÉTAGES)
- PLATEFORME EN ACIER ONDULÉ
- SOLIVE OPEN WEB DE MÉTAL COURBÉ DE 255MM (10")
- ESPACE PLÉNUM
- CONDUITS DE MÉTAL
- PLAFOND DE LATTES ET PLÂTRE
- NOUVELLE FINITION - ÉTAGES - TEL QUE NOTÉ SUR LES DESSINS D'ATELIER. LES SEUILS ET LEURS ATTACHES DEVANT LES NOUVELLES ENTRÉES PALIÈRES SERONT À EFFLEUREMENT DU PLANCHER EXISTANT. RAGRÉER LE TROU AVEC UNE COUCHE DE BÉTON (TYPE N) ET UNE COUCHE D'ÉPOXY. LA FINITION SERA IDENTIQUE À CELLE DU PLANCHER EXISTANT.



NOTES GÉNÉRALES

- AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DEVA CONFIRMER SUR PLACE LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS REQUIS. TOUTE ERREUR, OMISSION OU AMBIGÜITÉ DEVA ÊTRE IMMÉDIATEMENT COMMUNIQUÉE AU PROPRIÉTAIRE OU SON REPRÉSENTANT.
- AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DEVA VISITER LES LIEUX ET SE FAMILIARISER AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX À RÉALISER.
- AFIN D'ÉVITER TOUT CONFLIT OU INTERFÉRENCE, TOUS LES CORPS DE MÉTIERS DEVONT TRAVAILLER DE CONCERT ET OBTENIR L'APPROBATION DU PROPRIÉTAIRE OU DE SON REPRÉSENTANT.
- TOUTE ARRÊT OU INTERRUPTION DANS LES SERVICES DE L'ÉDIFICE DEVONT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE PROPRIÉTAIRE OU SON REPRÉSENTANT.
- TOUTE INSTALLATION SERA EFFECTUÉE EN CONFORMITÉ AVEC LES CODES, NORMES ET RÈGLEMENTS APPLICABLES.
- À LA FIN DES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR PROCÉDERA AU RAGRÈGE DE TOUTE SURFACE ENDOMMAGÉE PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR PROTÈGERA LES ENVIRONS DE LA POUSSIERE ET VEILLERA À NE LAISSER AUCUN REBUTS. À LA FIN DES TRAVAUX, NETTOYER ET RAGRÉER TOUTES LES SURFACES.

stomp	estampille	stomp	estampille

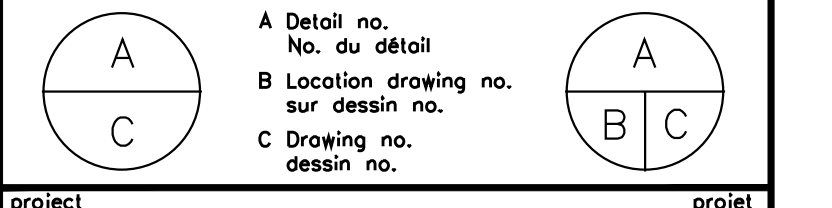
ALCAIDE WEBSTER ARCHITECTS INC
202 - 1320 CARLING AVENUE
OTTAWA, ON K1Z 7K8 www.awa-arch.ca
ARCHITECTURE PLANNING DESIGN BUILD PROJECT MANAGEMENT

KEY PLAN / PLAN CLÉ

No.	Date	Revision	By:	For:
4	21/02/2020	ÉMIS POUR SOUMISSION	MH	MH
3	20/12/2019	ÉMIS POUR RÉVISION 99%	MH	MH
2	12/11/2019	ÉMIS POUR RÉVISION 66%	MH	MH
1	22/10/2019	ÉMIS POUR RÉVISION	MH	MH

DATE D'IMPRESSION

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for some
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité



REEMPLACEMENT DU MONTE-CHARGE 'C'
100 PROMENADE SUSSEX

NOUVELLE CONSTRUCTION DÉTAILS DES SECTIONS

designed	conçu	date	date
VA/MH		02/21/2020	
drawn	dessiné	scale	échelle
MH		TEL QUE NOTÉ	
checked	vérifié	sheet	feuille
VA			
approved	approuvé	W.O.no.	D.T.no.
VA			

dwg.no. **5813-A101-F** dessin no.
ACAD file: **5813-A101-F** fichier CDAC: